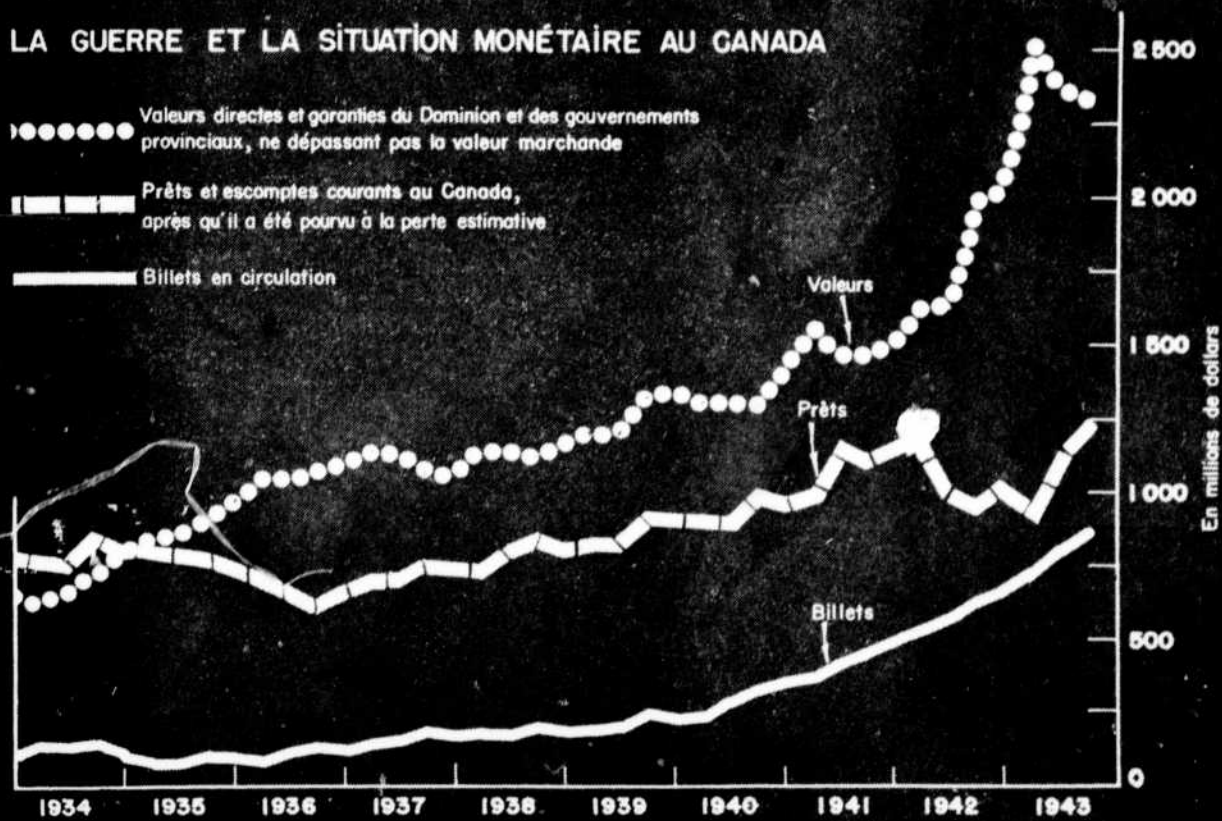


LE BULLETIN

LA GUERRE ET LA SITUATION MONÉTAIRE AU CANADA

- Valeurs directes et garanties du Dominion et des gouvernements provinciaux, ne dépassant pas la valeur marchande
- ▬ Prêts et escomptes courants au Canada, après qu'il a été pourvu à la perte estimative
- Billets en circulation



A vos ordres

Notre Maison est toujours apte à fournir au public, dans les conditions générales les plus avantageuses, tous les éléments nécessaires au bon chauffage des demeures particulières et des immeubles.

Voyez nos "Service des Ventes" et "Service Technique".



Une Vie de Sécurité et de Progrès est assurée aux Canadiens-Français:

- Qui reconnaissent la nécessité de l'épargne.
- Qui apportent leur coopération à leurs institutions dignes de leur confiance.
- Qui gardent chez eux et aux bénéficiaires de leurs propres oeuvres leurs capitaux.

La Société des Artisans Canadiens-Français

Une police dans cette Société vous assure une vie de sécurité nationale et familiale.

| | | |
|---------------------|----------------------|---------------------|
| Fonds accumulés | Assurance en vigueur | Bénéfices payés |
| \$16,000,000 | \$52,000,000 | \$30,000,000 |

Au service de nos compatriotes de langue française du Canada et des États-Unis.

Siège Social: 924-930 rue St-Denis, Montréal

Fondée en 1876



Le Pacifique Canadien exploite de grandes hôtelleries dans tous les principaux centres du Canada. Les voyageurs sont assurés de trouver dans chacune d'elles toutes les commodités qui font le confort, ainsi qu'un accueil cordial et un service courtois.

| | | |
|---|--|---|
| HÔTEL EMPRESS. Victoria, C.B.; | HÔTEL SASKATCHEWAN. Régina, Sask.; | HÔTEL PALLISER. Calgary, Alberta; |
| HÔTEL MC ADAM. McAdam, N.-B.; | HÔTEL ROYAL ALEXANDRA. Winnipeg, Man.; | CORNWALLIS INN. Kentville, N.-E.; |
| LE CHÂTEAU FRONTENAC. Québec, Qué.; | HÔTEL ROYAL YORK. Toronto, Ont.; | |

Hotels du Pacifique Canadien

Société d'Administration et de Fiducie

(Administration and Trust Company)
fondée en 1902

Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles

VOÛTES DE SÛRETÉ

Siège social: MONTRÉAL
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)
5 EST, RUE ST-JACQUES

Hon. E.-L. PATENAUDE
Président

J.-THEO. LECLERC
Vice-président et
Directeur Général

J.-C. BROUSSEAU
Directeur et Secrétaire Général

AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTREAL

SOMMAIRE

| | Page |
|---|------|
| Les hommes d'affaires et la charité..... | 2 |
| Pour 1944..... | 3 |
| Doctrine (Relations ouvrières)..... | 5 |
| En comptant des minots de blé..... | 8 |
| La guerre et la monnaie (explication du graphique de la couverture)..... | 13 |
| Grèves durant la guerre..... | 14 |
| Courrier du mois..... | 15 |
| A la chambre..... | 16 |
| A la chambre des jeunes..... | 17 |
| Impôts et intérêts..... | 19 |
| A la Banque Canadienne Nationale..... | 21 |
| La tourbe de Mousse..... | 24 |
| Canada et Amérique latine..... | 25 |
| Les mouvements de la population et la guerre..... | 29 |
| Une ville entière en vacances..... | 32 |



JANVIER 1944

46ème Année

1er Numéro

Abonnement \$3 par an

Le Bulletin de la Chambre de Commerce

25 est. rue St-Jacques

Montréal

INDUSTRIELS !

Vos catalogues, étiquettes et
autres publicités demandent
à être illustrés. Pour
suggestions

CONSULTEZ

BELOIR 3984

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRANDS

LA PHOTOGRAVURE
Nationale LIMITEE
282 OUEST RUE ONTARIO PRES BLEURY - MONTREAL

Janvier 1944

PAIN

GATEAU



Pain Suprême Limitée

La plus grande boulangerie
canadienne-française au pays

++

C. O. BOUSQUET, Président

++

Téléphone: CRescent 2106

QUALITE

SERVICE

100 millions de voyageurs de plus

qu'en 1939 utilisent les tramways en 1943
Plus que jamais nos voitures doivent avoir
la voie libre pour circuler.

Veillez donc,

M. l'Automobiliste, éviter de passer
sur les rails, car en ce faisant :

1. Vous empêchez le tramway d'arriver
au point d'arrêt ;
2. Vous risquez les accidents aux inter-
sections quand, en voulant doubler le
tram, vous êtes subitement forcé de
freiner et de lui bloquer la route.

M. l'Automobiliste, nos voyageurs dont
le tramway est le seul et quotidien
moyen de transport vous diront "merci"

La Compagnie des Tramways de Montréal

au nom des voyageurs
qui utilisent chaque jour le tramway.

Page uno

HA. 8644
RODOLPHE BEDARD
Expert Comptable Licencié

Rodolphe Bédard, L.I.C., C.A.
Jean Lussier, C.A.
Roméo Rivest
Paul Bédard

425 ave Viger
Bureau établi en 1908

DO. 3164
L'ECUYER
RUBBER & VULCANIZING

Co. Limited

Réparation de pneus

La Vulcanisation
se fait sans permis

750 St-Grégoire Montréal



HENRI
MOORES

STETSON
BORSALINO
FLECHET

HENRI HENRI Ltée
CHAPELIER

289 est, rue Ste-Catherine L.A. 0109
Angle Sanguinet Montréal

A. LEFAIVRE
Président

... La plus considérable
manufacture de chaussures
pour hommes
au Canada ...

MacFARLANE-LEFAIVRE LTEE

Bureau et usine:
1680-1690, ave Papineau

Tél: FAlkirk 1147-1148

LES HOMMES D'AFFAIRES ET LA CHARITE

Il semble superflu de faire auprès des membres de la Chambre de commerce un appel en faveur de nos oeuvres de charité. Depuis le début de la Fédération canadienne-française, en effet, nos hommes d'affaires se sont toujours empressés d'accepter des postes stratégiques dans l'organisation des campagnes annuelles de sollicitation. Et, en ces dernières années, la section cadette de la Chambre de commerce a tenu à imiter son aînée en jouant, elle aussi, son rôle dans le succès des appels en faveur de nos oeuvres fédérées: elle l'a fait avec l'enthousiasme conquérant qui marque toutes ses initiatives.

Aussi, est-ce avec confiance que les organisateurs de la campagne 1944 comptent de nouveau sur l'entière coopération des hommes d'affaires de Montréal, particulièrement durant les jours de sollicitation, du 21 février au 2 mars.

L'objectif a été porté, cette fois à \$612,000, majoration justifiée par des besoins plus nombreux et par l'affiliation de douze nouvelles oeuvres.

Les obligations des hommes d'affaires sont, il est vrai, plus lourdes que jamais en ces heures sombres que traverse l'univers mais, par contre, il y a beaucoup plus d'argent en circulation et les salaires, dans nombre de cas, sont meilleurs. Il faut que nos pauvres, nos malades, nos infirmes, nos malheureux aient leur part de cette prospérité générale. Comme le suggère le devise de la prochaine campagne: "Guerre ou paix — PARTAGEONS!" C'est là un devoir social auquel nous ne saurions nous dérober.

Lucien Desbiens

CH. 6161

PAUL LANDRY RADIO

Spécialité:
Réparations de Radios et
Accessoires Electriques

PAUL LANDRY, prop.
Membre de la Chambre
Établie en 1925

3545 est, Ontario, près Joliette

"LE CHAPELIER DU NORD"

JOS. SAVARIA

Mercerie et Chapeaux
pour Hommes

6856-58, rue St-Hubert
DO. 7996

CH. 6670

Rés. CL. 2157

GÉRARD DANSEREAU

Mercerie et Chapeaux
pour Hommes

1125 est, Mont-Royal, Montréal



Maurice Bernardin
André Bernardin
Jean-Louis Bernardin

MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE
COMMERCE
COURTOIS FRÈRES
ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation
CHerrier 3195

POUR 1944

- NI DÉFAITISME
- NI EXCÈS DE CONFIANCE

UNE NOUVELLE ANNEE

1944 s'ouvre avec tout son cortège d'espérances et d'incertitudes. C'est encore une année de guerre qui débute, et peut-être celle des années de guerre qui sera le plus terrible. C'est encore une année de guerre qui débute, mais certainement celle où l'on peut espérer voir diminuer les calamités qui s'abatent sur la terre!

Au point de vue économique que nous réserve 1944? Profitons de ce début d'année pour mettre en garde les hommes d'affaires contre un double excès... celui d'un optimisme exagéré ou celui d'un pessimisme noir.

• • •

Le pessimisme! Les hommes d'affaires depuis quatre ans ont eu bien souvent l'occasion d'y tomber. L'augmentation des impôts, le contrôle des prix, le contrôle des salaires et des gages, le contrôle de la main d'oeuvre, à chaque nouvelle catégorie de contrôles l'homme d'affaires avait toutes les raisons du monde de se demander si ce n'était pas la fin de son commerce, ou du moins le commencement de la fin. Si peu d'entre eux se sont découragés, plusieurs au contraire ont vu le monde en noir et je crois bien qu'en 1940, 1941, 1942, 1943, si l'on retournait au texte des vœux de l'an nouveau, les souhaits échangés étaient des souhaits de courage et de bonne chance pour les affaires. Plus encore, cette mentalité pessimiste se reflétait non seulement dans la pensée, mais aussi dans les actes: à cause de la guerre on rognait le budget d'améliorations; à cause de la guerre, on coupait le budget de publicité etc. Et n'eut été le taux de l'impôt sur les surplus de bénéfices, l'on peut se demander si ce sentiment de crainte en l'avenir n'aurait pas porté les hommes d'affaires à rogner même sur les dépenses absolument nécessaires au maintien de l'entreprise. Dans ces circonstances, prêcher plus d'optimisme devenait une nécessité.

Aujourd'hui c'est peut-être la prédication contraire qu'il faudrait engager. Tous les hommes d'affaires aujourd'hui ont abandonné leurs idées noires. L'avenir leur sourit et si l'on craint un peu telle ou telle éventualité, dans l'ensemble, on a pleine confiance dans l'avenir.

Cette foi en l'avenir est certainement digne de louange et, dans la mesure où elle répond à la stabilisation de l'économie civile, et aux succès des armées alliées, cet optimisme est recommandable. Il est juste que les hommes d'affaires profitent du développement heureux des hostilités.

Cet optimisme est peut-être moins de mise s'il correspond à la psychologie générale des gens à l'heure actuelle, qui semble véritablement pousser à l'inflation.

Si cet optimisme a pour unique cause l'augmentation du pouvoir d'achat des masses créé par la guerre et la grande quantité de monnaie en circulation, il est loin, selon nous, d'avoir pour base un principe sain. Il n'est pas sage pour l'homme d'affaires de mettre à la base de ses sentiments sur l'avenir les seules tendances économiques de l'heure actuelle.

Sans doute, l'on peut avoir des opinions assez différentes sur l'après guerre. L'on peut admettre ou non les prétentions des économistes sur la reprise des affaires normales, mais l'homme d'affaires ne doit pas oublier que d'une part, il n'est pas maître des événements actuels et que la guerre malgré ses désirs peut durer plus longtemps qu'on ne l'espère et que, d'autre part, l'après-guerre... non pas l'immédiat après-guerre où il faudra rebâtir les inventaires et reconstruire l'Europe... est une période dont on ne connaît pas encore les données.

• • •

Avec ce mois de janvier de 1944, souhaitons donc aux hommes d'affaires le don de la SAGESSE. Que tous voient les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'ils voudraient qu'elles soient. Tout en conservant la foi en l'avenir et l'optimisme qui convient pensons que ce grand mal, l'inflation plane toujours sur nos têtes.

Jacques Melançon

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1943

PASSIF

Envers le public :

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Billets en circulation | \$ 2,138,467.00 |
| Dépôts | 237,247,785.20 |
| Divers | 373,531.61 |

\$239,759,783.81

Envers les actionnaires :

| | |
|--|------------------|
| Capital, réserve, dividendes et profits non répartis | \$ 12,419,949.20 |
|--|------------------|

\$252,179,733.01

ACTIF

| | |
|--|------------------|
| Disponibilités de caisse | \$ 43,604,148.24 |
| Obligations et actions | 151,203,927.16 |
| (comptées au-dessous du cours du marché) | |
| Prêts à demande | 3,229,378.01 |
| (sur titres dont les cours présentent une ample couverture) | |
| Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités | 47,082,967.70 |
| (après provision pour créances douteuses) | |
| Immeubles, créances hypothécaires et Divers | 7,059,311.90 |
| (comptés au-dessous du coût ou de la valeur) | |

\$252,179,733.01

COMPTE PROFITS ET PERTES

| | |
|--|---------------|
| Solde créditeur au 30 novembre 1942 | \$ 254,204.34 |
| Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1943, déduction faite de \$318,282,27 pour les impôts fédéraux et des affectations aux Réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses | 806,266.04 |

Total

\$ 1,060,470.38

Affecté comme suit:

| | |
|--|---------------|
| Dividendes | \$ 420,000.00 |
| Fonds de pension du personnel | 80,000.00 |
| Amortissement des immeubles sociaux | 125,000.00 |
| Province de Québec (14 Georges V, ch. 3) | 125,000.00 |
| Solde créditeur au 30 novembre 1943 | 310,470.38 |

\$ 1,060,470.38



DOCTRINE

EN MATIÈRE DE RELATIONS OUVRIÈRES

• *Esdras Minville* •

Causes du problème ouvrier actuel.

Si le problème ouvrier a pris l'allure d'un problème social universel, cela tient apparemment à deux raisons principales:

1—Une raison de fait qui elle-même se présente sous un double aspect:

a) l'expansion des masses ouvrières, par suite de l'expansion industrielle. Les progrès prodigieux de l'industrie ont fait apparaître un type professionnel, et par la multiplication rapide de ce type, une classe sociale inconnue des anciennes générations. Or tout se passe aujourd'hui comme si cette classe sociale n'avait pas encore trouvé sa place dans la société — d'où l'état chronique de tension qui caractérise le problème social depuis l'avènement des classes ouvrières;

b) la situation de fait de l'ouvrier lui-même. Notre ouvrier industriel, celui qui a perdu tout caractère artisanal, est le continuateur du serf et de l'artisan des époques, féodales, avec certaines différences en mieux mais aussi certaines différences en pis. Sur les plans politique et social, il jouit de prérogatives inconnues des anciens travailleurs. — Mais sur le plan du métier, il est peut-être moins bien partagé que ses congénères d'il y a deux ou trois siècles. Le régime actuel l'a séparé de ses outils et l'a ainsi privé de l'initiative dont les anciens pouvaient se prévaloir pour corriger, en partie du moins, les rigueurs du régime social. D'une autre manière, mais tout comme ses prédécesseurs, il est enserré dans un régime qui le contraint, mais contre lequel individuellement il ne peut rien. Usant de ses prérogatives de citoyen et de la

force que lui confère le nombre, il porte ses revendications sur le plan politique. Il s'en prend à la classe des employeurs dans l'espoir de forcer certaines modifications au régime. Et c'est ce qui donne à ses revendications leur ton impérieux, radical.

2—D'autant plus radical que l'esprit même dont procède le mouvement ouvrier l'incite sans cesse à hausser le ton. La doctrine dont procède, d'une façon générale, le syndicalisme ouvrier est un produit de la philosophie économique sociale qui a inspiré le prodigieux renouveau économique du dernier siècle; elle en est un produit à la fois par filiation directe, c'est-à-dire par sa conception de l'ordre social, et par réaction, c'est-à-dire par l'effort qu'elle déploie pour corriger les déficiences du régime social. C'est, en effet, dans un esprit de concurrence que les ouvriers se sont syndiqués. A la puissance des grands industriels, des maîtres de la vie économique, ils ont voulu opposer une autre puissance qui la combattrait et, si possible, la supplanterait.

Conséquences de cet état de chose.

On sait où cela nous a déjà conduits et l'on entrevoit à quelle sorte de transformation sociale cela nous conduira encore. La question est de savoir si les pays industrialisés vont se laisser glisser sur la pente et sinon, à quelle solution, donc à quelle conception de l'ordre social ils vont s'accrocher pour réagir. Les besoins et les dangers des temps présents, les perspectives inquiétantes de l'après-guerre ont déjà déterminé une certaine réaction. Dans notre pays, elle a pris la forme d'une politique ouvrière

renouvelée que l'on essaie de mettre au point en vue de l'établir en permanence. Or on constate que cette politique nouvelle préconise des institutions dont le principe existe déjà depuis plusieurs années dans les lois de notre Province. L'action entreprise il y a déjà une trentaine d'années par nos syndicats nationaux en vue d'influencer la législation de la Province dans le sens de la pensée chrétienne prend donc aujourd'hui toute sa signification.

Plus près de nous, telle fut le sens des travaux des Chambres de commerce et telle est la signification du rapport Prévost.

Liberté Syndicale.

1—L'organisation syndicale comme élément de base du régime ouvrier et appuyée elle-même sur la liberté syndicale d'une part, et la reconnaissance par la loi des syndicats, d'autre part. Inutile d'insister sur l'importance de la liberté syndicale. L'organisation professionnelle, ouvrière ou patronale, n'aura de valeur pacificatrice, vraiment sociale, que si elle procède de l'initiative des intéressés. L'individu, ouvrier ou patron, doit venir au syndicat d'un mouvement de la libre volonté. Et cela pose le problème des relations ouvrières sur son plan véritable: celui de l'éducation. Or pour éduquer, il faut une doctrine, et dans le cas du problème ouvrier, une conception de l'ordre social qui envisage l'homme dans toute sa personnalité.

Mais la liberté, pour être pleinement fructueuse, doit être disciplinée, donc soumise aux règles plus hautes de la justice. Les syndicats ouvriers et patronaux doivent servir les intérêts de leurs membres dans les cadres de lois ayant pour objet la sauvegarde

du bien commun. D'où la nécessité pour les syndicats d'un statut légal qui les fasse véritablement entrer dans les cadres juridiques de la nation et les mette dans le cas d'accepter entièrement leurs responsabilités.

Liberté syndicale ne signifie pas pourtant indifférence syndicale. L'individualisme a fait son temps. Dans la réorganisation sociale d'après-guerre, il faudra faire à l'action collective une place plus large, et tout le problème consistera à s'en assurer les bons effets sans verser dans le collectivisme. Ni l'ouvrier, ni le patron ni les gouvernants n'ont désormais le droit de demeurer indifférents à l'organisation syndicale. Tous, au contraire, ont le devoir de la favoriser, mais en s'assurant qu'elle procède d'une juste conception de l'ordre social.

La convention collective

La convention collective représente la deuxième donnée du régime ouvrier. Le rapport Prévost, ainsi que les mémoires de la Chambre de commerce, la reconnaissent comme le mode le plus efficace de règlement entre les ouvriers et les patrons.

Une loi des conventions collectives existe dans la province de Québec depuis 1924. En 1934, elle a été détachée de la loi des syndicats professionnels, entièrement refondue en y incluant le principe de l'extension juridique. On ne saurait dire cependant que jusqu'ici les employeurs se sont montrés très sympathiques à la convention collective. Pourtant elle paraît devoir être prochainement adoptée dans la législation ouvrière du pays tout entier comme moyen de remédier au malaise qui sévit dans les industries de guerre. Des diverses dispositions de la législation ouvrière, la convention collective est probablement la plus complètement en contradiction avec l'esprit qui a animé le monde des affaires et

le monde ouvrier jusqu'en ces derniers temps. Aussi bien, il importe d'interpréter à sa juste valeur le mouvement qui, à l'heure actuelle, en fait réclamer la généralisation. Car la convention collective peut être un régime ou un simple mécanisme. Elle sera un simple mécanisme si, au lieu d'être pratiquée dans l'esprit dont elle-même procède, elle est pratiquée dans l'esprit traditionnel du syndicalisme ouvrier — esprit de lutte, d'antagonisme — et du monde des affaires — esprit de domination et d'assujettissement. Si elle doit devenir l'institution centrale d'un juste régime ouvrier, il faudra que, de part et d'autre, elle soit pratiquée dans l'esprit qu'elle suppose, c'est-à-dire dans un esprit de collaboration. Et ici encore apparaît la véritable condition de l'assainissement des relations ouvrières: l'éducation selon une juste doctrine.

La Chambre de commerce, dans ses mémoires, s'oppose à ce que la loi contraigne les patrons à signer une convention collective. Le rapport Prévost suggère que la loi oblige tous les employeurs à entamer des pourparlers en vue d'une convention collective si une proportion suffisante des ouvriers le demandent. Cette recommandation du rapport Prévost paraît juste. Négociier ne veut pas dire conclure. L'ancienne loi des salaires raisonnables et la loi actuelle du salaire minimum l'ont bien compris puisque l'une et l'autre ont institué un mécanisme spécial de conciliation pour faciliter la conduite à bonne fin des négociations entamées en vue d'une convention collective. Mais en pratique, cette disposition de la loi peut aussi bien conduire à la réglementation universelle des salaires par ordonnances qu'à la généralisation de la convention collective. Et c'est d'ailleurs l'un des reproches que l'on adressait à l'ancienne loi des salaires raisonnables de faire prédominer la

réglementation par ordonnances. Or c'est précisément la tendance contraire qu'il faut souhaiter. D'où l'utilité d'une certaine dose de contrainte.

En outre, si la convention collective doit devenir l'institution centrale du régime ouvrier, il importe qu'aucun syndicat ne puisse s'en faire un instrument de lutte contre les syndicats concurrents, un moyen de coercition sur les ouvriers. Aussi le comité Prévost et les Chambres de commerce sont-ils parfaitement justifiés de recommander que dans toute discussion entre patrons et ouvriers pour arriver à une entente quant aux salaires et aux conditions de travail, on respecte les droits de tous les groupes ouvriers, syndiqués ou non, représentés à l'usine, que ces groupes soient majoritaires ou minoritaires. Tous les groupes d'ouvriers participeraient donc à la négociation du contrat. Seuls cependant les délégués des groupes représentant au moins 10% du personnel ouvrier auraient droit de vote au comité et seraient admis à signer la convention. Une telle procédure sauvegarderait la liberté syndicale, mais elle inciterait en même temps les non-syndiqués à joindre un syndicat et respecterait les droits des syndicats les mieux représentés.

Le tribunal d'arbitrage

Enfin, si justes que puissent être dans la lettre et dans l'esprit nos lois ouvrières, et si excellentes les dispositions que l'éducation finira par éveiller chez les patrons et chez les ouvriers, les heurts, les conflits resteront encore possibles. La grève et le lock-out ont été jusqu'ici les moyens dont on s'est servi pour régler les différends ouvriers. Mais un ordre social qui prétend sérieusement à la dénomination d'ordre ne peut tolérer une telle façon de régler les conflits ouvriers. Le recours à la force n'est pas admis dans le cas des individus, pourquoi le serait-il

dans le cas des groupes? Le caractère collectif même des conflits ouvriers, les conséquences dangereuses des manifestations de force que déclenchent ces conflits devraient être une raison de chercher, et le plus vite possible, un autre mode de règlement que la grève. Et pourquoi l'institution qui permet de dénouer dans l'ordre les conflits individuels ne s'adapterait-elle pas aux conflits sociaux? L'arbitrage obligatoire, et son expression concrète un tribunal du travail, paraissent donc la seule façon logique de traiter désormais les différends ouvriers. Ce tribunal entendrait toutes les causes ressortissant aux lois du travail. On ne conçoit pas, par exemple, un régime ouvrier centré sur la convention collective sans une telle institution. Depuis longtemps les syndicats nationaux réclament un tel tribunal. Aujourd'hui, des circonstances tragiques imposent la réalisation de ce projet.

Education sociale.

Ces institutions ne rempliront pas leur rôle sans, à côté d'elles, une vraie éducation sociale. Les diverses institutions du régime ouvrier ne rempliront efficacement leur rôle que si les hommes eux-mêmes s'adaptent à la pensée dont elles sont à la fois l'expression et les sentiments. Qu'on n'aille pas croire que si l'on crée des institutions, on pourra conserver l'esprit ancien. La paix ouvrière, la paix sociale, la paix tout court, aspiration profonde et unanime des individus et des peuples, résultera non du rajustement des institutions dans leurs cadres matériels, mais d'une rééducation du sens humain, d'une rectification de tout l'homme selon les exigences éternelles de l'ordre. C'est celui-là le travail important, le travail qui presse.

Un régime ouvrier fondé sur la liberté syndicale et comportant les divers organes énumérés ci-

dessus fournirait-il pourtant la solution complète au problème ouvrier? Il faut reconnaître que non. Le problème ouvrier est un problème humain et comme tel dépasse de beaucoup les simples considérations de salaires, de conditions matérielles de travail. Envisagé dans toute son ampleur, il nous convie à une tâche autrement plus vaste que ce qu'on a bien voulu en voir jusqu'ici: intégrer un type professionnel dans les cadres de la société, c'est-à-dire l'y placer de telle manière qu'il en obtienne le maximum de bénéfice humain. En enlevant à l'ouvrier tout caractère artisanal, le régime industriel le prive de la seule initiative qui ait pour l'homme une valeur de libération. Même jouissant de la liberté politique, des libertés sociales ordinaires du citoyen, l'ouvrier traditionnel est un assujéti. En outre, contrairement à l'ancien métier artisanal, les fonctions mécanisées et standardisées de l'industrie ne comportent en elles-mêmes aucune valeur de perfectionnement humain. En face de la machine, la personnalité de l'ouvrier est abolie. Ce qu'on lui demande avant tout, c'est un effort de tension nerveuse, d'agilité musculaire que l'habitude transforme bientôt en simples réflexes.

Loin de stimuler la personnalité, de provoquer le perfectionnement comme les anciens métiers artisans, les fonctions mécanisées et hautement spécialisées de l'industrie déprécient l'homme en abolissant en lui les facultés créatrices. Or la machine est venue pour y rester. Elle représente d'ailleurs une conquête. Le problème consiste donc à s'en assurer le bénéfice, mais en soustrayant l'homme à ce que son influence peut avoir de déprimant. Seuls jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, les socialistes, les communistes, les fascistes de toutes marques ont aperçu cet

aspect du problème, mais pour y apporter une solution dans la ligne de leur esprit, c'est-à-dire fausse. Le problème ouvrier subsistera tant que par delà les questions de salaires, de durée du travail, etc., on n'aura pas réussi à compenser les mauvais effets humains de la mécanisation généralisée de l'industrie.

Il faut donc concevoir un régime qui lui assure à la fois le maximum de bien-être matériel et le maximum d'épanouissement humain. A l'heure présente, que lui offre la société à ce point de vue? Autant dire rien. Au sortir de l'usine, rien n'existe qui inciterait le travailleur industriel à renouer véritablement sa vie d'homme et, par la mise en valeur de toutes ses ressources, l'aiderait à s'élever à un niveau de culture, à un épanouissement de la personnalité au moins comparable à ceux que les anciens artisans obtenaient du simple exercice de leur métier. Les centres de culture, les grandes écoles, les bibliothèques, les centres de distraction légitimes où, avec le délassement, on rencontre l'occasion de certains progrès humains, les institutions de divers types qui, dans nos grandes villes, replacent l'homme dans la ligne même de son perfectionnement personnel: rien de cela n'est conçu pour l'ouvrier, mis à sa portée.

Pour redresser cette situation, il faut agir à la fois sur le plan du travail et sur le plan social. Sur le plan du travail, et c'est le service social à l'usine, qui a pour objet d'embellir la vie professionnelle de l'ouvrier en le replaçant dans une atmosphère de large et sympathique compréhension. Sur le plan social, c'est l'organisation des loisirs. Rien n'a été entrepris dans notre province pour permettre à l'ouvrier de bénéficier entièrement de sa participation à la vie sociale. C'est une oeuvre qui s'impose. Il faudrait préparer l'enfant dans la famille et dès

(suite à la page 12)

LE PROBLEME DE JOSEPH

ANALYSE DES PRINCIPAUX FACTEURS DU PROBLEME DU BLE AU CANADA

● Jacques Melançon ●

On parle beaucoup à l'heure actuelle du problème du blé canadien. Le fait que le Gouvernement a entrepris depuis le début de la guerre une politique de réduction des emblavures en accordant un subside de \$4 de l'acre autrefois cultivé en blé et qui n'est pas ensemencé, et de \$2 de l'acre autrefois consacré à la culture du blé mais où l'on cultive maintenant d'autres céréales, montre combien la situation du blé peut devenir difficile au Canada.

Il y a vraiment un problème du blé. Et ce problème tient à plusieurs facteurs dont nous allons essayer de mettre en valeur les principaux.

DES DIFFICULTES DE POSER EXACTEMENT LE PROBLEME

La difficulté de discuter le problème du blé au Canada tient au fait que cette question a pris dans l'idée d'à peu près tous les Canadiens, un caractère sentimental. Il semble toujours quand on parle du blé que l'on accuse les producteurs de l'ouest, d'une part, ou que d'autre part, on les défend. A l'observateur qui ne serait pas mêlé du tout à ces questions, il semblerait qu'il y a plusieurs coupables d'une faute qu'on ne connaît pas exactement, et qu'il y a aussi plusieurs accusateurs d'un péché qu'on serait bien souvent en peine de situer dans sa pleine réalité.

HISTORIQUE DE LA CULTURE DU BLE AU CANADA

Sans vouloir faire l'historique scientifique du blé au Pays, disons qu'il est absolument lié au développement agricole des provinces des prairies et une compa-

raison des statistiques de la production en blé de ces provinces prouverait facilement cet avancé. De 1812, date de l'établissement Selkirk le long de la Rivière Rouge au Manitoba qui marque la première emprise des colons dans l'ouest, jusque vers 1878, date de la construction du chemin de fer transcontinental, les établissements agricoles de l'ouest ne connurent pas une grande prospérité. Des facteurs de toutes sortes, depuis la division des colons jusqu'aux continuelles bagarres entre Indiens et nouveaux installés, expliquent le peu d'avancement de cette colonisation. A compter de cette date commence cependant la "préhistoire" des terres que l'on croyait indéfiniment fertiles et où les grandes cultures extensives donnant un rendement inespéré favorisèrent l'établissement de la culture du blé. De 1875 à 1909, la récolte du blé passe de 26,093,000 de boisseaux à 166,744,000 de boisseaux par année. Durant les dernières années de cette période, la moitié de notre production était exportée; l'autre suffisait à peu près à la consommation indigène apparente tel que le prouve le petit tableau ci-après indiqué.

Comme l'on voit durant cette "préhistoire" la production du blé

répondait à peu près à la demande combinée des marchés indigènes et extérieurs. Après 1910 et grâce à l'arrivée massive d'émigrés européens qui se rendaient vers les terres de l'ouest canadien un peu comme les aventuriers répondaient à l'appel de l'or, la production du blé au Canada se multiplia. En 1911, la production est de 231,000,000 de boisseaux et se tient à ce niveau durant les trois années qui précèdent la première grande guerre. Avec la guerre, la demande des marchés étrangers s'accrut encore, si bien que les prix du blé au Canada subirent une augmentation considérable. A cette époque, le prix du blé atteignait ce niveau fabuleux de \$2.50 or, le boisseau. On voit facilement qu'il n'en fallait pas davantage pour activer la production du blé du Canada qui se faisait connaître à ce moment dans l'univers entier comme le "grenier du monde". En 1915, la production canadienne de blé s'établit à 393,543,000 de boisseaux.

Durant cette période cependant, les courants commerciaux se sont changés. Au lieu de répondre en partie aux demandes du marché étranger et en partie aux demandes du marché indigène, la production du blé canadien se dirige

Tableau 1. Le blé avant la première guerre.

| | Production | Exportation | Consommation indigène |
|------|-------------|-------------|-----------------------|
| 1880 | 32,350,000 | 4,502,000 | 28,813,000 |
| 1890 | 42,223,000 | 3,443,000 | 39,185,000 |
| 1900 | 55,572,000 | 14,773,000 | 41,113,000 |
| 1901 | 88,335,000 | 31,007,000 | 57,690,000 |
| 1905 | 107,033,000 | 47,293,000 | 59,993,000 |
| 1909 | 166,744,000 | 67,808,000 | 99,145,000 |

nettement en grande partie vers l'étranger et en très petite partie vers la consommation indigène. En 1915, par exemple, on exportait 269,000,000 de boisseaux tandis que la consommation indigène était estimée à 124,000,000 de boisseaux (consommation indigène était d'ailleurs un maximum qui ne fut que très rarement dépassé.)

Cette augmentation continuelle de la production du blé canadien qui connaissait son apogée durant la guerre et qui avait sa raison d'être, à cause de la forte demande des pays alliés, continua encore dans les années qui suivirent immédiatement la guerre 1914-1918 et, toutes les années de la période 1920 à 1930 sont des années où la production canadienne de blé touche des sommets que l'on avait jamais vus, particulièrement en 1928 où la récolte se chiffre à 566,726,000 boisseaux.

Un autre phénomène commençait à se dessiner cependant, durant ces années. Nous avons vu tout à l'heure que les courants commerciaux ont évolué: après avoir été dirigés vers la consommation indigène, ils se sont dirigés vers les marchés extérieurs. Avec les années qui suivent la guerre, non seulement ils sont dirigés vers les marchés extérieurs mais en plus, la consommation combinée des marchés extérieurs et des marchés indigènes n'est plus suffisante pour absorber toute la production canadienne et l'on voit s'établir cette coutume que l'on connaît depuis lors, des reports annuels de blé invendu, comme le prouve très bien le tableau indiqué ci-après.

Ce phénomène qui ne commence qu'à se faire sentir durant

les années allant de 1920 à 1930 s'accroît davantage durant les années qui suivent cette période. Ainsi, en 1932, la production s'établit à 443,061,000 boisseaux tandis que la consommation combinée s'établit à 363,400,000 boisseaux. Aujourd'hui, cette situation s'est encore accentuée si bien qu'en octobre 1943, le report de blé s'établit à 669,889,960 boisseaux.

A côté de l'évolution des marchés du blé canadien, d'une part et de l'augmentation continuelle de la production d'autre part, apparaît, surtout à partir de 1930, une nouvelle donnée au problème du blé canadien: c'est celle de la sécheresse. Les grandes terres des prairies que l'on croyait fertiles "ad infinitum" et que pour cette raison, on n'engraissait jamais, ont montré tout à coup qu'elles avaient besoin qu'on s'en occupe. Plusieurs années où la pluie s'est faite de plus en plus rare occasionnèrent sécheresses sur sécheresses. Plus encore, le vent s'en mêla et l'on s'aperçut que d'immenses superficies devenaient désertiques et absolument impropres à la culture, tant que pour des emblavures comparables, la production du blé canadien tomba à un niveau absolument inférieur. En 1930, pour une superficie de 24,898,000 acres en culture de blé, la production totale s'établit à 420,672,000 boisseaux. En 1937, pour une superficie en culture supérieure, soit 25,570,000 acres, la production totale s'établit à 180,210,000 boisseaux.

DONNEES GENERALES DU PROBLEME

L'histoire du blé au Canada met en lumière les principaux problèmes du blé à l'heure actuelle. D'une part, production

qui dépasse toujours la consommation normale à moins que la sécheresse ne vienne diminuer d'une façon désastreuse la production moyenne; d'autre part, impossibilité pour le Canada d'accroître ses marchés extérieurs comme d'ailleurs son propre marché indigène. Ajoutons à cela l'impossibilité relative de changer du tout au tout notre culture du blé en une autre culture étant donné l'outillage important qu'il a fallu constituer pour mettre sur le marché cette denrée qui représente une part si importante de notre économie.

Exportations totales du blé dans le monde

| | | |
|---------|-------------|-------|
| 1926 | 628,416,213 | bois. |
| 1927 | 740,453,820 | " |
| 1928 | 781,002,518 | " |
| 1929 | 698,349,243 | " |
| 1930 | 614,228,950 | " |
| 1931 | 746,879,754 | " |
| 1932 | 634,882,060 | bois. |
| 1933 | 561,391,387 | " |
| 1934 | 509,244,156 | " |
| 1935 | 481,483,000 | " |
| 1936-37 | 672,798,000 | " |
| 1937-38 | 580,787,000 | " |

Les tableaux qui précèdent nous montrent que l'exportation mondiale moyenne du blé est d'environ 600,000,000 de boisseaux annuellement. Or, en comparaison du total, le Canada à lui seul pourrait, en moyenne, mettre à la disposition des marchés extérieurs, s'il n'avait pas de sécheresse, environ de 300,000,000 à 350,000,000 de boisseaux annuellement, soit la moitié et même plus des besoins de l'univers. En effet, comme le montrent les statistiques des exportations des principaux pays exportateurs, le Canada a toujours pu jusqu'à ces dernières années, pourvoir au tiers des besoins du monde. Ceci cependant n'est pas satisfaisant si l'on tient compte de ce qu'il pourrait faire. Depuis 1931, ses exportations ont rarement dépassé 200,000,000 de boisseaux tandis qu'il lui reste un surplus exportable mais non

Tableau 2. Le blé après la première guerre.

| | Production | Exportation et consommation domestique | Report |
|------|-------------|--|------------|
| 1921 | 300,858,000 | 294,528,000 | 6,330,000 |
| 1924 | 362,097,000 | 280,172,000 | 81,925,000 |
| 1928 | 566,726,000 | 541,369,000 | 25,357,000 |

FR. 9460
*Frank A. Dupuis
& Co.*

Essences pour embouteilleurs,
boulangers et confiseurs.
EXTRAITS CONCENTRÉS, SIROPS,
HUILE DE VANILLE, ETC., ETC.

**4570, rue MENTANA
MONTRÉAL.**

CHARLES MOREL,
Prés.-Gén.-Gén.



**CONFIEZ-
NOUS**

VOS MACHINES DE BUREAUX

MIMEOGRAPHE
CLAVIGRAPH
MACHINE À ADDITIONNER
CALCULATEUR
PROCTOGRAPH
PAPIER MIMEOGRAPH
ET CARBONE
MOBILIERS DE BUREAU
CLASSEURS

Département spécial de réparations
location, service.

**CIE DE MACHINES DE BUREAU
DE MONTRÉAL LIMITÉE**
Téléphone: BÉlair 3016
**1101, CÔTE BEAVER HALL
MONTRÉAL, Qué.**

Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament ?
Si vous l'avez fait, quelque changement
survenu dans votre situation ne rendrait-il
pas une révision opportune ?
Assurez-vous en temps utile que vos
dispositions testamentaires sont les plus
favorables possible à votre famille. Nous
sommes à votre disposition. Vous pouvez
nous consulter sans prendre aucun en-
gagement.

—
SÉNATEUR DONAT RAYMOND
Président de la société

—
BEAUDRY LEMAN
L. J. A. AMYOT
Vice-présidents

—
RENÉ MORIN
Directeur général

**Trust Général
du Canada**

QUÉBEC
71,
rue St-Pierre

MONTRÉAL
112,
rue St-Jacques

Tableau 3. LE COMMERCE INTERNATIONAL DU BLE

| | Production du blé EMBLAVURES | | PRODUCTION | |
|-----------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------|------------------------|
| | moyenne | | moyenne | |
| | 1932-36 (000) âcres | 1938 (000) âcres | 1932-36 (000) bois. | 1938 (000) bois. |
| Mondiale | 434,234 | 353,893 | 5,871,730 | 6,026,430 |
| Canada | 25,376 | 25,931 | 300,390 | 348,100 |
| Argentine | 17,996 | 20,868 | 231,665 | 315,991 |
| Australie | 13,497 | 14,105 | 163,869 | 145,000 |

Principales nations exportatrices

| | CANADA | AUSTRALIE | ARGENTINE | ETATS-UNIS |
|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1926 | 250,116,466 | 52,774,783 | 74,763,879 | 138,274,698 |
| 1927 | 255,062,278 | 80,979,511 | 155,257,749 | 168,369,722 |
| 1928 | 365,428,637 | 58,422,977 | 194,585,395 | 96,364,567 |
| 1929 | 210,945,635 | 74,963,857 | 242,994,686 | 90,197,443 |
| 1930 | 207,761,412 | 53,618,291 | 81,326,773 | 87,744,720 |
| 1931 | 194,825,654 | 131,655,061 | 133,696,457 | 80,395,156 |
| 1932 | 228,219,805 | 123,734,722 | 126,465,415 | 54,943,886 |
| 1933 | 192,274,901 | 115,194,432 | 144,371,834 | 8,039,343 |
| 1934 | 167,913,090 | 65,540,295 | 176,137,125 | 17,012,379 |
| 1935 | 232,019,649 | 69,962,000 | 141,737,000 | 301,000 |
| 1936 | 174,858,160 | | | |
| 1937 | 76,713,595 | | | |

utilisé de 150,000,000 de boisseaux environ par année. C'est ce report moyen annuel qui fait qu'aujourd'hui le Canada a dans ses entrepôts et dans ses élévateurs quelque 700,000,000 de boisseaux dont il ne peut disposer.

La situation se complique d'ailleurs du fait que des concurrents, particulièrement l'Argentine, s'organisent pour prendre une part de plus en plus grande du marché international, ce qui créera encore d'autres ennuis au commerce international du blé canadien. A l'heure actuelle, comme le montre le tableau qui suit, trois pays exportateurs, le Canada, l'Argentine et l'Australie ont dans leurs entrepôts plus de 1,100,000,000 de boisseaux à la disposition du monde.

Surplus de blé en entrepôts dans trois pays exportateurs

| | |
|-----------------|-------------------|
| CANADA | 669,889,960 bois. |
| ARGENTINE | 337,448,000 " |
| AUSTRALIE | 153,000,000 " |

Il semble qu'après la guerre cette situation que l'on a vu se développer au cours des années

qui l'ont précédée, continuera d'être la même encore longtemps. Or, cela a une énorme importance et à plusieurs points de vue dont le principal est sans contredit, celui des finances publiques.

Pour entreposer la production normale de blé, tout d'abord, et pour entreposer en plus le surplus, le Canada a dû construire tout un arsenal d'élévateurs et de constructions destinés à entreposer le blé. Ces constructions représentent une immobilisation de centaines de millions. La valeur marchande du blé est à l'heure actuelle, de \$1.15 le boisseau: le blé entreposé représente donc une immobilisation de plus de \$700,000,000. Or, ceci est véritablement une immobilisation en argent car, par l'entremise de la Commission du Blé, le Canada achète aux agriculteurs de l'ouest tout le blé qu'ils produisent de telle façon que ceux-ci puissent continuer leurs affaires même si leur blé n'est pas immédiatement mis sur le marché. De plus, le blé a toujours représenté au

Canada un pourcentage important des marchandises transportées par nos chemins de fer. Ce pourcentage qui a été longtemps de 10% de tout le transport canadien, s'établit encore à l'heure actuelle, à 5% du total.

L'on comprend facilement, étant données toutes ces ramifications de la culture du blé dans l'économie canadienne, combien il serait difficile de changer du jour au lendemain cette culture en une autre. Cette importance dans l'économie canadienne constitue sans doute une des raisons principales pour laquelle le blé est un problème au Canada. Mais le problème du blé ne s'arrête par là. L'on sait que cette matière première est vendue sur le marché international. Comme telle, ses prix sont sujets à la concurrence internationale. Or, les agriculteurs de l'ouest doivent acheter leur outillage et les produits dont ils ont besoin, aux prix canadiens. Ces prix sont conditionnés par la politique protectionniste du Canada, ce qui fait que l'on entend souvent, paraît-il, dans l'ouest cette plainte légitime: "pourquoi vendre notre blé aux prix du commerce international pendant que nous achetons ce dont nous avons besoin à un taux de 20 et 30% plus élevé que celui que l'on pourrait payer à l'étranger pour des produits semblables à ceux que l'on achète.

SOLUTIONS QUI ONT ETE PROPOSEES

Que réserve l'après-guerre au blé canadien? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Sans doute, si l'on se base sur les données générales de la conférence sur l'alimentation qui a été tenue à Hot Springs au mois de mai 1943, il semble que l'on pourrait augmenter le niveau alimentaire des différentes populations après la guerre. Si cela est vrai, la consommation mondiale "augmentée" pourrait aider à absorber le surplus considérable de la pro-

duction canadienne. Cela n'est peut-être pas aussi sûr cependant qu'on peut le croire. On ne change pas du jour au lendemain les habitudes de vie d'un peuple, et même si ces habitudes changeaient, rien ne nous dit que les intéressés eux-mêmes ne s'organiseraient pas pour produire dans leur propre territoire, le blé dont ils ont besoin. Une autre solution consisterait dans l'augmentation de la consommation indigène du blé. Cela s'est en partie effectué l'an dernier. En effet, la consommation moyenne du blé au Canada était en moyenne d'environ 100,000,000 de boisseaux. L'an dernier, grâce à l'utilisation de cette denrée comme alimentation des troupeaux canadiens, la consommation intérieure s'est accrue de 70,000,000 de boisseaux. On estime en 1944 la consommation, à 175,000,000 de boisseaux. Cette solution qui peut en partie aider à absorber le surplus de la production canadienne, ne peut pas tout faire à elle seule. Cependant, de toute évidence, il faudra trouver une solution moyenne qui consistera, d'une part, à trouver de nouveaux emplois au blé et, d'autre part, à diminuer les emblavures et, conséquemment, la production annuelle de blé canadien.

Les nouveaux débouchés pour le blé pourraient être, par exemple, la fabrication de certains produits synthétiques: on se sert, paraît-il, du blé dans la fabrication du caoutchouc synthétique; on pourrait de même s'en servir dans la fabrication des alcools.

La réduction des emblavures est commencée et la politique du Canada à ce sujet semble vouloir donner de bons résultats. Il ne s'agit pas seulement, cependant, de payer des agriculteurs pour ne pas ensemer: cela est contraire à toutes les données de l'économie. Sous une autre forme, cette méthode n'est tout simplement qu'un doll ou un se-

MA. 2121

AT. 8385

ROBERT P. DAIGLE

ÉDIFICE ALDRED

507. PLACE D'ARMES

THE TRAVELERS

REPRÉSENTANT:

HARTFORD, CONNECTICUT

MODELEURS

Bois
et Métal

FONDEURS

Aluminium
et Cuivre

INDUSTRIAL PATTERN

**&
FOUNDRY WORKS**

MONTREAL

EDOUARD CYR

Membre de la Chambre

1427 rue Maisonneuve AM. 8984

AMherst 2403

W.-A. Gervais

Pour une MONTRE précise

BIJOUTIER DIAMANTAIRE

Qualité et Service

1305 est, Mont-Royal

CHerrier 6103

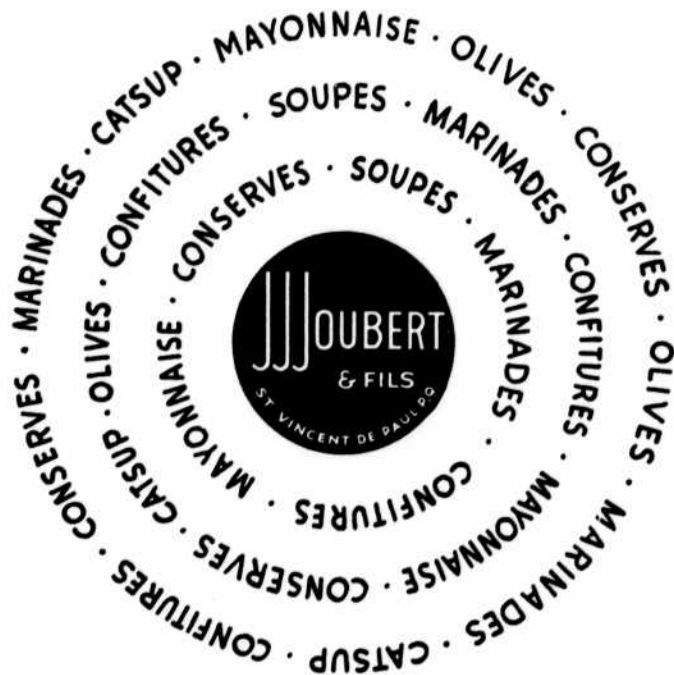
SICOTTE

MACHINE SHOP

Soudure Électrique
Réparations Générales
Mécanique et Soudure
de tous genres.

4720 ave PAPINEAU

MONTREAL.



J.J. JOUBERT & FILS

ST-VINCENT DE PAUL, P.Q.

JEAN JOUBERT

J. J. J. JOUBERT

MAURICE JOUBERT



LORENZO FAVREAU, O.D., président, et ses assistants
Optométristes-opticiens licenciés—bacheliers en optométrie

Bureau du centre :
265 est, rue Ste-Catherine ★
TÉL: LA. 6708

Bureau du nord :
6890, rue St-Hubert
TÉL: CA. 9344

Service PHOTO-ENGRAVING LIMITED

DESSIN COMMERCIAL
PHOTOGRAPHIE en COULEURS

ELIÉS en NOIR et en COULEURS

FA 3016

J.H.A. LABELLE L.TÉE

ROTO-GRAVURE
Spécialité: GRANDS TIRAGES

1206 EST RUE CRAIG MONTREAL BUREAU A MONTREAL 1206 EST RUE CRAIG

cours direct et cette politique qui est acceptable comme solution temporaire ne l'est certainement pas comme habitude permanente. Il faudra donc penser à remplacer la culture du blé par d'autres cultures, peut-être celle du lin comme on l'a souvent proposé, ou encore, par une forme de culture mixte. De toutes façons, ce qui est certain, c'est que les cultures de blé de l'ouest canadien devront être réduites et remplacées par autre chose.

En conclusion de cette petite analyse, remarquons que le mode de vie des agriculteurs de l'ouest, qui ont voulu considérer leurs terres comme un capital de production illimitée, n'est peut-être pas le meilleur, comme on l'a prétendu si souvent, et que pour une fois, sans vouloir effacer toutes les erreurs qu'ils ont commises, les agriculteurs du Québec, les "habitants", n'ont peut-être pas eu tort en considérant leur agriculture comme un état de vie et non pas comme une manufacture purement et simplement.

POUR UNE DOCTRINE OUVRIERE ... (suite de la page 7)

l'école, d'une part, à résister de toutes les puissances de son être à l'influence déprimante des métiers industriels, d'autre part, à utiliser et à mettre en valeur sur un autre plan les richesses de sa personnalité. Puis il faudrait créer des centres de culture et de distractions adaptées à la personnalité ouvrière: cercles d'étude, bibliothèques, théâtres, sports, excursions etc., qui seraient pour l'ouvrier, au sortir de l'usine, une invite permanente et multiple à renouer sa vie d'homme et à poursuivre son perfectionnement humain.

LA MONNAIE ET LA GUERRE

Explication du graphique de la page frontispice

L'argent, répète-t-on souvent est le nerf de la guerre. Or comme l'argent, ou la monnaie de quelque sorte qu'elle soit, influe sur la guerre, la guerre à son tour influe sur la monnaie.

Dans un pays moderne on juge de la monnaie en analysant trois facteurs principaux: les billets en circulation, les prêts au gouvernement, les prêts commerciaux. En une économie normale, les prêts commerciaux sont ordinairement plus considérables que les prêts au gouvernement.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent et sur le graphique publié en page couverture, on remarquera que les billets en circulation au Canada, après avoir touché un minimum de \$76 millions en juillet 1935 s'établissent à un maximum, en octobre 1943, de \$834. millions (soit dix fois le minimum, tandis que le revenu national durant la même période, s'est environ triplé, ce qui signifie que la monnaie s'est dépréciée).

On remarquera aussi que depuis 1935, les prêts totaux au gouvernement (tant fédéral que provinciaux) ont toujours dépassé les prêts commerciaux.

(suite à la page 18)

| | Billets en circulation | Prêts garantis par les gouvernements Fédéral et provinciaux | | Prêts Commerciaux |
|-------------|------------------------|---|---------------|-------------------|
| | | moins de deux ans | 2 ans et plus | |
| 1934 | | | | |
| Janv. | 121,218,816 | | | |
| Avril | 133,083,185 | | | |
| Juil. | 132,493,947 | 358,620,145 | 308,539,780 | 850,636,713 |
| Oct. | 139,843,608 | 339,838,895 | 392,561,411 | 895,728,990 |
| 1935 | | | | |
| Janv. | 124,732,528 | 420,722,686 | 374,459,520 | 819,381,139 |
| Avril | 93,691,910.07 | 435,271,396 | 390,425,451 | 823,135,289 |
| Juil. | 76,357,976.69 | 402,805,899 | 444,676,070 | 812,622,893 |
| Oct. | 95,313,314.07 | 355,980,463 | 561,660,376 | 855,599,556 |
| 1936 | | | | |
| Janv. | 90,409,260.08 | 452,791,527 | 540,759,228 | 756,418,932 |
| Avril | 92,642,393.22 | 485,535,645 | 591,899,817 | 725,484,153 |
| Juil. | 100,112,845.73 | | | |
| Oct. | 130,641,943.71 | | | |
| 1937 | | | | |
| Janv. | 125,115,576.25 | 469,596,708 | 639,135,523 | 687,349,679 |
| Avril | 129,992,622.51 | 476,743,029 | 660,334,120 | 710,442,224 |
| Juil. | 137,396,749.89 | 429,244,917 | 596,641,954 | 734,888,808 |
| Oct. | 160,706,171.27 | 429,295,144 | 664,700,358 | 769,731,884 |
| 1938 | | | | |
| Janv. | 154,311,443.65 | | | |
| Avril | 156,594,589.03 | 458,861,614 | 685,416,306 | 752,456,794 |
| Juil. | 155,742,514.92 | 421,545,378 | 717,142,471 | 786,366,739 |
| Oct. | 178,581,674.55 | 451,235,513 | 663,909,262 | 848,217,597 |
| 1939 | | | | |
| Janv. | 162,386,106.07 | 463,896,367 | 696,528,810 | 791,847,317 |
| Avril | 164,905,832.07 | 510,668,113 | 692,097,845 | 814,102,924 |
| Juil. | 169,185,905.85 | 446,167,762 | 760,843,905 | 813,947,295 |
| Oct. | 226,330,700.96 | 617,406,482 | 736,380,643 | 952,296,669 |
| 1940 | | | | |
| Janv. | 215,394,651.59 | 689,840,567 | 671,113,325 | 956,144,714 |
| Avril | 219,730,561.84 | 615,712,001 | 691,279,166 | 934,261,407 |
| Juil. | 287,580,989.23 | 699,592,582 | 609,719,931 | 925,197,994 |
| Oct. | 334,311,542.35 | 715,507,782 | 567,473,036 | 1,024,278,286 |
| 1941 | | | | |
| Janv. | 344,407,115.23 | 706,147,347 | 727,642,860 | 998,650,175 |
| Avril | 370,651,541.35 | 784,833,517 | 791,750,340 | 1,012,157,670 |
| Juil. | 399,405,866.60 | 829,926,825 | 604,791,819 | 1,177,430,527 |
| Oct. | 445,022,254.72 | 724,178,018 | 682,842,925 | 1,146,857,168 |
| 1942 | | | | |
| Janv. | | | | |
| Avril | 513,838,254.97 | 724,098,457 | 919,528,548 | 1,212,990,336 |
| Juil. | 556,554,595.10 | 789,800,215 | 837,299,987 | 1,049,170,065 |
| Oct. | 654,293,861.36 | 1,272,523,467 | 784,836,749 | 978,147,745 |
| 1943 | | | | |
| Janv. | 676,780,636.86 | 1,262,628,974 | 742,822,904 | 1,036,223,858 |
| Avril | 743,319,183.86 | 1,785,717,533 | 718,516,149 | 905,021,219 |
| Juil. | 773,064,058. | 1,559,271,341 | 792,603,409 | 1,133,154,482 |
| Oct. | 834,441,085.12 | | | |

Janvier 1944



Cigarettes SWEET CAPOREAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

TELEPHONE YORK 1131

VIKING MACHINE SHOP LIMITED

ALPHEE BLANCHARD,
Président

Membre de la Chambre

J. A. BLANCHARD,
Surintendant - Gér-Général

Industrie exclusivement consacrée à la fabrication de pièces de canons—avions chars d'assauts -- corvettes compresseurs, etc.

"La seule industrie du genre à Verdun"

4501, AVENUE BANNANTYNE
VERDUN, Qué.

Page treize

MA. 5339

R. PROVENCHER

Electro Placage

**715 OUEST, RUE CRAIG
MONTRÉAL**

Pour un ajustement parfait

D. A. DESILETS
MARCHAND DE CHAUSSURES

●

BUREAU CHEF
1670 est, Mont-Royal FR. 8029

SUCCURSALES

1152 est, Mont-Royal CH. 8206
3126, Masson FR. 8125
3935 est, Ontario AM. 8937

CA. 9471

The
ROYAL AIRCRAFT
And SUPPLY Regd.

●

Outils de précision
Traitement de l'acier
Production de parties
et d'outillage d'avion.

●

**7451 rue St-Hubert
Montréal**

LES GRÈVES ET LES LOCK-OUTS DURANT LA GUERRE.

Le nombre des grèves au Pays est en augmentation sur les années dernières. Les deux tableaux suivants nous donnent de bons renseignements à ce sujet. Le Ministère fédéral du Travail mentionne que "L'activité industrielle sans cesse accrue par suite des besoins de la guerre, se reflète dans le nombre toujours croissant des grèves et des appels aux conseils de conciliation et d'enquête exigeant l'intervention du Ministère.

•••


Grèves et lock-outs

| Année | Nombre de grèves |
|-------|------------------|
| 1935 | 120 |
| 1936 | 156 |
| 1937 | 278 |
| 1938 | 147 |
| 1939 | 122 |
| 1940 | 168 |
| 1941 | 231 |
| 1942 | 354 |
| 1943x | 236 |

Appels aux conseils de conciliation et d'enquête

| Année | Nombre de grèves |
|-------|------------------|
| 1935 | 23 |
| 1936 | 23 |
| 1937 | 24 |
| 1938 | 33 |
| 1939 | 44 |
| 1940 | 66 |
| 1941 | 143 |
| 1942 | 106 |
| 1943x | 110 |

x—Les sept premiers mois de 1943 seulement.



O. St-JEAN LIMITEE
BIJOUTIERS

1215 est, rue Ste-Catherine
AMherst 2121 *

●

MAURICE CREVIER
Président
Membre de la Chambre

DUPont 4484

ALBERT BRAULT
Fourrures

●

EMMAGASINAGE
Travail fait sur commande.

8455 rue ST-DENIS - MONTRÉAL

MEUBLES
RADIOS-POELES
LESSIVEUSES
REFRIGERATEURS
TAPIS - PRELARTS



**OUI!
MEUBLEZ
VOTRE
MAISON
CHEZ**

AL DUPONT
4020 EST. STE-CATHERINE - FR. 0878
COIN JEANNE D'ARC - PRES BLVD. PIE 14

RENE DUPONT **JACQUES DUPONT**
Président Secrétaire-Trésorier
Membre de la chambre de commerce de Montréal Membre de la chambre de commerce des Jeunes

MArquette 9331*

ALEX. JULIEN,
prop.

Membre de la Chambre
de Commerce de Montréal

Hôtel Plaza

Enregistré

446-48, Place Jacques-Cartier
Montréal, Qué.

CHAMBRES: \$1.50 et plus
Téléphone dans chaque chambre

REPAS: 40c et plus
Repas servis comme chez-soi



DO. 0495

T
A
I
L
L
E
U
R

EXCLUSIF

C. DELANIELLO

- HABITS SUR MESURE -

1038 St-Zotique — Montréal

**FENÊTRES ET VITRINES DE TOUTES
SORTES NETTOYÉES**

PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS
ET ASSURÉS

Appelez

S. LAMOTHE, PROP.
429 ST. VINCENT

HARBOUR
2528

LA CIE DE LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR

WINDOW CLEANING CO. REG'D

UNE INDUSTRIE A DEVELOPPER

•••

LA TOURBE DE MOUSSE AU CANADA

Avant la guerre, le Canada et les Etats-Unis obtenaient surtout d'Europe la tourbe dont ils avaient besoin, soit pour les litières d'étable, soit comme fertilisant, soit comme pâture de bestiaux, soit comme isolant pour constructions ou soit comme substance d'emballage. Aujourd'hui, la guerre a enrayé toutes les importations venant d'Europe. Devant cette situation, le Canada qui possède de grandes tourbières s'est mis à produire la tourbe de mousse. A l'heure actuelle, notre pays produit principalement pour l'exportation aux Etats-Unis. M. Harold A. Leverin dans une brochure de la division des mines et de la géologie du ministère des mines et des ressources naturelles, a fait l'analyse de la situation et conclut en ces termes: "La Suède a une production annuelle de quatre à cinq millions de balles, sans compter la grande quantité de litières que produisent indépendamment les fermiers possédant de petites tourbières. Tout cette production à l'exception des 600,000 balles qu'on exporte est utilisée dans le pays même.

L'industrie canadienne de la tourbe se développerait considérablement si la demande prenait ici les mêmes propositions qu'en Suède. Une industrie d'une importance équivalente au Canada assurerait la subsistance de 14,000 à 15,000 employés répartis dans quelque 70 ateliers qui auraient une capacité de 100,000 balles chacun annuellement et seraient situés dans diverses parties du pays. Indirectement, le montage et l'entretien de ces ateliers procureraient en outre beaucoup d'autre travail."

La seule maison
Canadienne-française

ARTICLES "BEAUDRY"

Bretelles fines

Bretelles "POLICE"

Bretelles pour pêcheurs

Jarretières

Ceintures

Parapluies pour

Dames - Enfants

Hommes - Golf

Portiers

Parapluie -

Pliants et Sacs à main

Depuis 1880

**MONTREAL SUSPENDERS
& UMBRELLAS, LTD.**

MONTREAL

MArquette 4668

Nouvelles

de la CHAMBRE

Nouveaux employés.

Le personnel de la Chambre de Commerce a obtenu dernièrement les services de deux nouveaux secrétaires-adjoints. Ce sont Messieurs Robert Perron et Robert Letendre. L'un est spécialement chargé du service des recherches, et l'autre, de la direction et de l'administration des Commissions de la Chambre.

M. Robert Perron est un licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, promotion '33. Après un stage de trois ans à la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales où il était spécialement chargé de la classification et de l'analyse des renseignements officiels du gouvernement canadien et des provinces, M. Perron fut nommé au service des Recherches Economiques de la Province de Québec en 1937. Durant les sept années qu'il a passées à ce service. Il a pu visiter à peu près tous les comtés de la province de Québec, en faire l'analyse tant à l'aide d'enquêtes personnelles sur les lieux qu'à l'aide de documents de première main recueillis par le Bureau de la Province de Québec.

M. Perron a préparé pour le compte du Ministère du Commerce plusieurs études et monographies sur la vie économique des comtés provinciaux et sur les courants commerciaux de la province. Nous souhaitons au nouveau secrétaire-adjoint tout le succès possible dans son nouvel emploi et nous sommes assurés qu'il apporte avec son expérience des questions économiques et sa compétence dans la technique de la recherche, un précieux concours à la Chambre de Commerce.

M. Robert Letendre est un licencié en sciences commerciales et obtint sa licence à l'Ecole des Hautes

Etudes Commerciales de Montréal en 1941. Au sortir des études, il se spécialisa dans l'organisation des mouvements de jeunesse et devint secrétaire-administrateur de la J.E.C. et trésorier de la fédération de toutes les associations de jeunesse catholique. A la fin de l'année 1942, le contrôleur régional du bois à Montréal se réservait les services de M. Letendre comme contrôleur adjoint. Pendant son stage à cette administration il travailla presque jour et nuit pour tâcher de solutionner un des problèmes de guerre les plus complexes. Son sens de l'organisation et son sens de la responsabilité lui permirent de trouver à ce poste, des solutions que ses supérieurs se sont plu à lui reconnaître. M. Letendre est chargé des commissions de la Chambre; il possède toutes les qualités requises pour ce poste et nous sommes assurés qu'il réglera ces questions de main de maître.

Le Conseil Supérieur du Travail de la Province de Québec et la Chambre de Commerce de Montréal.

La Chambre de Commerce du District de Montréal et la Fédération des Chambres de Commerce de la Province avaient soumis à la commission patronale constituée par le Conseil Supérieur du Travail, un mémoire faisant connaître ses vues sur les relations ouvrières dans la province, (voir le bulletin de la Chambre de Commerce, novembre, page 25) Le Conseil Supérieur a fait connaître ses vues: nous sommes heureux de constater que les idées générales soumises par la Chambre de Commerce sur le problème des relations ouvrières ont été adoptées par le Conseil Supérieur du Travail.

- Chez les JEUNES -

Le Comité du commerce.

Le Comité du commerce, qui semblait sommeiller à la Chambre depuis le début de l'année, vient d'avoir un sursaut de vie qui ne laisse pas d'être prometteur. Les directeurs de ce comité, grâce à la bienveillance de M. C.-E. Préfontaine, président de la United Auto Part Ltd, a tenu une de ses dernières réunions au bureau chef de cette compagnie à Montréal, sur la rue Bleury, près de Sherbrooke. Près de 75 membres s'étaient rendus pour cette réunion "pratique", au cours de laquelle M. Préfontaine a expliqué, en s'aidant des réalisations mêmes du commerce qu'il dirige, les divers facteurs qui influent sur la réussite ou la faillite d'une entreprise commerciale.

M. Préfontaine fit visiter les différents départements de sa maison de commerce et après une allocution d'un intérêt très pratique, il répondit à toutes les questions que lui posèrent les membres.

Le "Club Picard".

Faut-il parler de cette fête? Il vaudrait mieux peut-être laisser planer sur cet événement le voile du mystère. Ce serait rendre justice à ceux qui se sont qualifiés pour devenir membres du club et partant pour prendre part à la fête.

Rappelons que tout membre de la jeune Chambre qui recrute trois nouveaux membres ou plus au cours de la campagne annuelle de recrutement est "ipso facto" membre du club qui porte le nom du président de la Chambre des jeunes. Cette année le "Club Picard" comptait 47 membres et ils ont pris part à une fête intime et fort bien réussie le 15 décembre. Ajoutons simplement qu'il y avait dans cette fête: des Chinois, du vin, de nombreux mets, des prix, des rires, des chansons, une crème de

Janvier 1944

SOMMAIRE DE DECEMBRE

| | | |
|----|--------------------------|---------------|
| 8 | dîner-forum ... | 250 personnes |
| 14 | concours d'éloquence ... | 800 personnes |
| 15 | Club Picard | 50 membres |
| 16 | Comité du commerce | 70 membres |
| 21 | Comité de guerre | 50 membres |

menthe délicieuse...et que sais-je encore.

Morale: devenez membres du "Club XXX" lors du concours de recrutement l'an prochain.

M. Louis Jargaille.

Qui n'a pas lu "Les trois crimes d'Arsène Lupin?"...on avait l'impression de feuilleter les pages de ce volume en écoutant M. Louis Jargaille, directeur adjoint suppléant de la Sureté provinciale, nous raconter trois des plus célèbres crimes qui ont nécessité son intervention au cours de sa brillante carrière de détective.

M. Jargaille était l'invité du Comité des diners forum, qui court d'un succès à l'autre cette année, et l'on dut encore refuser des personnes parce que les billets disponibles s'enlevèrent en un tour de main.

M. Jargaille, en plus d'être un fin limier, est un conteur extrême-

Manufacturiers!

CONSULTEZ

VOS CATALOGUES, ETIQUETTES ET AUTRES PUBLICITÉS DEMANDENT A ÊTRE ILLUSTRÉS. POUR SUGGESTIONS

BElair 3984

Nationale LIMITEE

282 QUEST. RUE ONTARIO PRES BLEURY - MONTRÉAL

ARTISTES • PHOTOGRAPHES • GRAVEURS

TELEPHONES:

Bureau: FR. 1800

Usine: FR. 3818

● INGENIEURS ET ENTREPRENEURS
EN
● CONSTRUCTIONS METALLIQUES

LORD & CIE
LIMITÉE

Bureau et Ateliers:
4700, rue Iberville

J.-Henri Lord, I.P.Q.
Sec.-Trés. & Gér.-Gén.

MONTREAL

FAlkirk 3548

COLONIAL INDUSTRIES
CO., LIMITED



4505 rue DELANAUDIÈRE
MONTREAL.

ment intéressant qui sait reconstituer un crime avec des détails saisissants de réalisme et de justesse.

Ce soir là il en a raconté trois et ses auditeurs en ont réclamé un quatrième à grands cris, mais, vue l'heure tardive, le conférencier a dû se résigner à désappointer ses auditeurs.

La soirée se termina par une série de questions auxquelles M. Jargaille répondit avec précision et tact.

Le Comité de guerre.

Le Comité des oeuvres de guerre a tenu une première et très importante réunion à l'hotel Windsor le 21 décembre dernier. M. Jean Devreode, le nouveau président de ce comité, a exposé son programme qui comprend, entre autres choses, l'envoi périodique de cigarettes à nos membres dans les forces armées, de même que l'impression de circulaires spéciales pour ces membres.

Plusieurs membres, dont notre président, M. Fernand Picard, ont assisté à la réunion, qui ne devrait pas rester sans lendemain.

LA MONAIE ET LA GUERRE

(suite de la page 13)

On remarquera enfin que la guerre a donné une forte impulsion aux prêts gouvernementaux, passant d'une moyenne de \$600. millions en 1934, à une moyenne de \$1. milliard au début de 1939 pour toucher enfin un sommet de plus de \$2,300 millions, en juillet 1943. Durant le même temps les prêts commerciaux touchent près de \$900 millions en octobre 1934, puis ils diminuent pour toucher un minimum de moins de \$700 millions en janvier 1937. Ils se relèvent lentement (même la guerre ne les fait augmenter que de \$200 millions) jusqu'à toucher un maximum de \$1,200. millions en avril 1942 sommet qu'ils n'ont pas touché depuis.

Le Canada n'est pas encore dans l'inflation mais il est sûrement entré dans la courbe qui y conduit: augmentation des prêts non productifs du gouvernement, stabilité des prêts commerciaux, augmentation de la circulation monétaire non proportionnelle à l'augmentation du revenu national. Aussi chacun doit-il aujourd'hui redoubler ses efforts pour éloigner cette calamité.

CH. 1782

TAPIS LAVÉS, RÉPARÉS, POSÉS.

Linoléums cimentés et posés.



ESTIMÉS SUR
DEMANDE.

●
JEAN ROY,
GÉRANT.

MEMBRE DE LA CHAMBRE.
4530 DE LA ROCHE
MONTREAL.

Marquette 6244
MACHINE WORKS
LIMITED

Établie depuis 22 ans

Machines construites suivant
devis.

Machines de laboratoires mé-
dicaux et industriels.

Atelier de réparations
générales.

SOUDURE — MATRICES

J. A. DUPLESSIS, prés.

GÉRARD DUPLESSIS,
surintendant

1006, rue ST-ALEXANDRE
MONTRÉAL

IMPOTS ET INTERETS

● Quelques remarques de
M. BEAUDRY LEMAN

○○○

Le fardeau des impôts pesant sur les entreprises industrielles est si lourd, qu'il menace d'en compromettre le rétablissement rapide. Un relevé dressé par la Banque du Canada fait ressortir qu'en 1942, les impôts payés par 628 sociétés canadiennes excèdent les bénéfices nets qu'il leur a été permis de conserver. Cet état de choses se sera sans doute aggravé en 1943, puisque le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfice n'a été porté à 100% que le 1er juillet 1942. Si les entreprises doivent compter sur la partie remboursable de l'impôt pour renouveler leur outillage, elles s'exposent à être devancées par la concurrence des sociétés étrangères, qui sont assujetties à de moins lourds impôts.

Il y a lieu d'espérer, semble-t-il, que le gouvernement sera bientôt en état de réduire les impôts. Ne serait-il pas logique que les dépenses de guerre commencent à diminuer, puisque le Pays n'a plus à solder les énormes frais qu'ont exigés jusqu'ici l'établissement et l'agrandissement de nombre d'usines, de chantiers maritimes et d'aéroports?

Au sujet d'impôts, qu'il me soit permis d'attirer votre attention sur un état de choses qui crée une situation intolérable. Comme vous le savez, les services publics ne paient pas d'impôts dans l'Ontario, alors qu'ils en sont frappés dans la plupart des autres provinces. On ne saurait expliquer cette anomalie en disant que, dans un cas, l'exploitation en est assumée par les pouvoirs publics, alors que, dans les autres cas, elle relève de l'initiative privée. Le contribuable ne s'arrête guère aux distinctions constitutionnelles et aux subtilités juridiques. Il constate seule-

Lancaster 0711
Résidence
ATLantic 6751

CENTRAL MACHINE WORKS Reg'd

ALPHONSE PROVOST, prop.
Membre de la Chambre

Machinistes — Réparations
Soudure oxy-acétilénique
Spécialité: réparations de
presses à imprimer.

704 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL.

Faites disparaître vos ENNUIS causés
par les nouveaux règlements durant
la période de guerre en nous
confiant votre

LIVRAISON

ESTIMÉS FOURNIS SUR
DEMANDE

Nous verrons à acheter vos camions
si nécessaire



TOUTES MARCHANDISES ASSURÉES
CAMIONS DES PLUS MODERNES

Pour livraison de vos paquets

LIVRAISON METROPOLE
ENR'G

L. GRAVEL, PROPRIÉTAIRE

SPÉCIALITÉ:
Livraison par contrat

1205 est
rue Dorchester **CH. 1184**

MA. 6128 BLUE PRINTS LIMITED

Impression sur bleu
Blue printing

Photo copie
Photo prints

Lithographie offset
Offset lithography

SPÉCIALITÉ:

IMPRIMERIE SUR BLEU
D'après votre propre bleu

ÉCONOMIE — ÉPARGNE DE TEMPS

388 ouest, rue Craig
MONTRÉAL

PLateau 9709
Anderson & Valiquette

Comptables - Vérificateurs
 Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
 J. Charles Anderson, L.I.C.
 Roméo Carle, C.A.
 A. Daqenais, C.A.
 D. Clalroux, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame - Montréal



Mercurie et Chapeaux
 Vêtements confectionnés ou sur mesure

1604 est, rue Mont-Royal
 CH. 1420

2380-4 ouest, rue Notre-Dame
 WI. 9429

1351 est, rue Ste-Catherine
 FR. 2507

TÉL. DO. 2442-2443

Montreal
Dyeing & Cleaning
Co. Ltd.

TEINTURIERS
 ET
 NETTOYEURS

PAUL VILLENEUVE, prés.
 Membre de la Chambre

189 est, rue Bélanger
 Montréal

ment qu'il est appelé à payer davantage, les impôts s'ajoutant à ses frais de service, et il prétend non sans raison que tous les citoyens du Pays devraient être égaux devant l'impôt.

•••

LE LOYER DE L'ARGENT

La politique du gouvernement fédéral est orientée vers la baisse du loyer de l'argent. Cette politique crée des conditions favorables aux emprunts et aux conversions d'Ottawa, des provinces et des municipalités; elle serait profitable aussi aux finances privées et aux affaires en général, n'étaient les impôts fédéraux. Au fait, nombre d'entreprises ne se soucient pas d'améliorer leur situation financière, en remboursant par exemple leur dette obligataire ou en la convertissant à des taux d'intérêt moindres, parce qu'elles savent que le gouvernement leur prendrait les économies ou les profits additionnels qu'elles réaliseraient. La présente politique désavantage les sociétés ayant les finances les plus saines, celles que leur solidité rend les plus capables de s'adapter au rajustement économique d'après-guerre.

Au retour de la paix, les capitaux, particulièrement ceux qui se seront accumulés aux Etats-Unis, chercheront à s'employer dans des pays présentant un état politique sain et stable, et où ils puissent trouver une classe ouvrière disciplinée et consciente de ses responsabilités sociales aussi bien que de ses droits. Sans doute tiendront-ils compte aussi d'un troisième élément: un loyer de l'argent relativement avantageux. Une politique d'argent bon marché est recommandable en période d'hostilités, afin de faciliter le financement de la guerre; mais elle ne devrait pas être maintenue trop longtemps si nous estimons qu'il est opportun d'attirer dans notre Pays des capitaux étrangers.

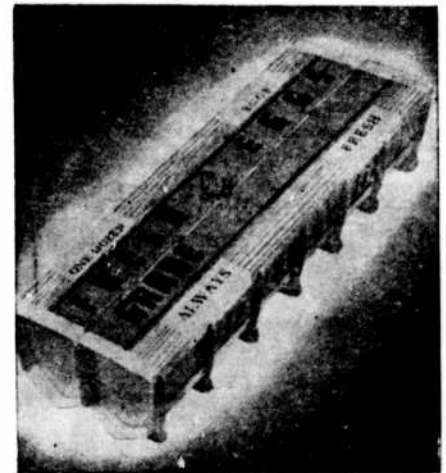
PL. 9011 *



LEFEBVRE FRERES LTEE
 Atelier de Mécanique
 SOUDURE

•
 VENTE ET ECHANGE
 DE MACHINES
 POUR L'IMPRIMERIE

•
970 DE BULLION



BOITES À OEUFS
 ● **SAVE-WAY** ●
 Expédiées à plat, elle s'ouvre
 comme un livre.

PRÊTES POUR L'EXPÉDITION
 ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

69

CORMIER
PAPER BOX Co.
 LTD.

A. CORMIER PRÉS.
83, Ste-Agathe - Montréal
 LA. 9024

B. C. N.

69EME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif et les dépôts atteignent
un chiffre record — Situation d'une
grande liquidité

La Banque a soldé par anticipa-
tion ses versements relatifs aux
\$15,000,000 d'obligations de la
Province de Québec cédées à la
Banque en 1924.

Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Na-
tionale a tenu à son siège social,
à Montréal, le samedi 8 janvier,
la 69ème assemblée générale
annuelle de ses actionnaires, sous
la présidence de M. Beaudry
Leman.

Le rapport du Conseil d'admini-
stration pour l'exercice clôturé
le 30 novembre 1943, qui a été
soumis à l'assemblée par le gé-
rant général, M. Charles St-Pierre,
révèle une excellente situation.

La somme des dépôts ressort à
\$237,247,785, en comparaison de

\$187,871,528 l'année précédente.
C'est le total le plus élevé qu'ils
aient jamais atteint. Le nombre
des déposants a considéra-
blement augmenté. Les dépôts du
public ne portant pas intérêt, ac-
cusant un gain de plus de dix
millions et demi, s'élèvent à
\$60,933,872. Les dépôts du public
portant intérêt, en progression de
plus de 25 millions, atteignent le
chiffre record de \$141,784,227.

L'actif total de la Banque, qui
s'est accru de plus de 48 millions
et demi depuis un an, se chiffre
par \$252,179,733. C'est le montant
le plus considérable qu'il ait
atteint jusqu'ici. Les disponibilités
de caisse ressortent à \$43,604,-
148, en comparaison de \$34,551,-
381 l'année précédente et repré-
sentent 18.21% du passif envers
le public. L'actif rapidement réali-
sable est passé, d'une année à
l'autre, de \$140,786,543 à \$198,-
037,453. Cette augmentation de
plus de 57 millions a porté de
73.74 à 82.71 pour cent le rapport
de l'actif rapidement réalisable
au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes
se chiffrent par \$42,761,933, à rap-
procher de \$48,442,989 à la clô-
ture de l'exercice antérieur. La
somme des placements de la
Banque s'est relevée, en un an,
de \$102,878,177 au chiffre sans
précédents de \$151,203,927; mais
le portefeuille de la Banque est
d'un rendement d'autant plus
faible qu'il se compose de titres
de premier ordre, la plupart à
court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice,
que le compte Profits et Pertes fait
ressortir à \$806,266, accusent une
légère diminution par rapport à
ceux de l'exercice antérieur, les-
quels, avant la déduction de la
somme de \$60,000 versée au
Fonds de pension du personnel,
se chiffraient par \$836,815. Ces
bénéfices, après provision de
\$318,282 pour les impôts fédé-
raux, ont été répartis comme suit:
dividendes, \$420,000; contribution
au Fonds de pension du person-
nel, \$80,000; amortissement des
immeubles sociaux, \$125,000;
versement à la Province de Qué-
bec, aux termes de la Loi 14,
Georges V, chapitre 3 \$125,000.
Une somme de bénéfices non-ré-

FORTES RÉSERVES

FONDÉE EN 1899

SÉCURITÉ ABSOLUE

CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

UNE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

avec succursales d'un océan à l'autre

La Continental peut vous aider à préparer votre indépendance future, au moyen d'une économie systématique maintenant!
Les solides progrès de l'entreprise sont le résultat de la plus entière coopération de tous — directeurs, administrateurs, agents
et personnel de bureau.

Bureau Montréal: 610 ouest, rue St-Jacques, Montréal

JOHN W. PEACHY Gérant

C. E. PRÉFONTAINE, PRÉS. ET GÉRANT-GÉNÉRAL
MEMBRE DE LA CHAMBRE

ROGER MESSIER C.A.
VICE-PRÉSIDENT

M. PRÉFONTAINE, Sec.-Trés.
MEMBRE DE LA CHAMBRE

UNITED AUTO PARTS LIMITED

(25 magasins affiliés à votre service)

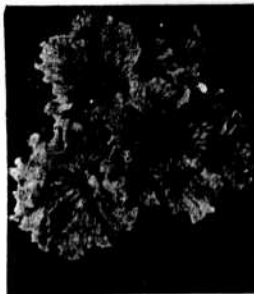
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL

Pièces authentiques pour toutes marques d'autos,
camions, tracteurs et moteurs industriels,

ATELIER MÉCANIQUE
(Machine Shop)

Bureau-chef:
3437-45 AVE. DU PARC

MA. 8151



"Chez PERRON tout est bon". Pour aider l'effort de guerre nous n'avons pas publié un nouveau catalogue pour 1944; nous avons publié un supplément seulement au catalogue 1943-44, indiquant les changements de prix, les articles épuisés et autres articles que nous avons pu obtenir. Ceux qui possèdent déjà le catalogue 1943-44 devront DEMANDER le SUPPLEMENT Ceux qui ne possèdent ni l'un ni l'autre devront DEMANDER les DEUX.

W.-H. PERRON & Cie, Ltée

Grainetiers et Pépiniéristes

935 Boul. St-Laurent, Montréal LA. 4191.

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE.

COMPTABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS

| | | |
|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| Maurice Chartré, C.A. | Maurice Samson, C.A. | |
| A. Emile Beauvais, C.A. | Jean-Paul Gauthier, C.A. | E. Harry Knight, C.A. |
| Léon Côté, C.A. | Gérard Marceau, C.A. | Paul E. Trudel, C.A. |
| Lucien Bélair, C.A. | Lionel Roussin, C.A. | Jacques Angers, C.A. |
| G. Frank Lafferty, C.A. | Dollard Huot, C.A. | Albert Garneau, C.A. |
| Raymond Fortier, C.A. | Jean Lacroix, C.A. | Guy Bernard, C.A. |
| Percy Auger, C.A. | Hensley Bourgouin, C.A. | Jean-Paul Talbot, C.A. |
| Marc Angers, C.A. | Roger Roy, C.A. | |

Montréal

Québec

Rouyn

FUSILS
MUNITIONS

Téléphone
LA. 5512

William Haynes Reg'd.

ARMURIER — MACHINISTE

PHIL. DUMAS, gérant
Membre de la Chambre

1221 ave Hotel de Ville
MONTREAL

SALONS MORTUAIRES

| | | | |
|----------------|----------|--------------------|----------|
| 6821 St-Hubert | DO. 1142 | 5310 Ave du Parc | DO. 1663 |
| 6662 St-Denis | DO. 1642 | 2498 Est, Beaubien | TA. 5334 |



Jean H. Vallée,
Président.

6821, rue St-Hubert

DOLLARD 1142

- COLA
- NECTAR
- ORANGE
- CREAM SODA
- GINGER ALE

ELIE DENIS, Président

Maurice DENIS,
Vice-prés.

Jean-Jacques DENIS
Directeur

Membres de la Chambre

DO. 9243



6314, rue de Lanaudière

Montreal

partis de \$56,266 a été portée au compte Profits et Pertes, dont le solde créditeur s'établit à \$310,470, à rapprocher de \$254,204 le 30 novembre 1942.

Le 31 décembre, la Banque a fait remise de \$1,467,688 au Trésorier de la Province de Québec, aux termes de la Loi 14, Georges V, chapitre 3. Cette somme versée par anticipation, s'ajoutant aux paiements effectués depuis vingt ans, a soldé les versements que la Banque était appelée à faire en vertu de cette loi. On se rappelle qu'en 1924, au moment de la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hocheiaga, devenue depuis la Banque Canadienne Nationale, la Province de Québec avait cédé à celle-ci \$15,000,000 de ses obligations 5%, à l'échéance de 40 ans. La Banque s'était engagée à verser annuellement à la Province, pendant quarante ans, la somme de \$124,172. Le chiffre de ces versements avait été établi de manière à permettre à la Province de constituer un fonds d'amortissement dont le montant, y compris les intérêts calculés au taux que comportent les obligations, atteindrait \$15,000,000 à l'échéance de ces titres, soit le 1er mars 1964. Ainsi, la Banque Canadienne Nationale s'est acquittée en vingt ans d'engagements dont la durée prévue était de quarante ans.

Le gérant général signale, en terminant, que les employés de la Banque ont rempli consciencieusement leurs fonctions, et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, M. Beaudry Leman, a fait quelques observations sur diverses questions d'ordre général, telles que l'économie de guerre, la crise de main-d'oeuvre, les impôts, le loyer de l'argent et

(suite à la page 31)

LA CONFISCATION —

non pas les tarifs de l'électricité

—ÉLOIGNERA LES INDUSTRIES

DE QUÉBEC

QUELS QUE soient les facteurs qui puissent tendre à empêcher de nouvelles industries de s'établir dans la Province de Québec, il est certain que les tarifs de l'électricité ne peuvent pas être comptés parmi ces facteurs.

Examinons un peu la question et allons au fond des choses. Une analyse du coût de production dans 40 grandes industries, analyse basée sur des chiffres du Bureau Fédéral de la Statistique, révèle que

l'électricité ne compte en moyenne que pour 1.26% dans le coût de la production.

En d'autres termes, même si l'électricité était gratuite, l'économie pratiquée ne serait que de 1.26% du coût du produit fini — soit environ $1\frac{1}{4}$ cent de moins par dollar.

Toutes choses égales d'ailleurs, le coût de l'électricité ne suffirait donc pas à empêcher une industrie nouvelle de s'établir chez nous.

Il doit y avoir une autre cause!

La crainte de la confiscation présente un élément de doute qui réussira, lui, à empêcher de nouvelles industries d'établir leurs usines dans la Province de Québec.

Le niveau élevé des taxes provinciales n'y serait-il pas pour beaucoup?

La confiscation sera simplement un obstacle insurmontable de plus. Songez-y sérieusement.

Savez-vous

qu'une grande industrie textile s'est récemment établie en Ontario parce que l'Ontario lui offrait un tarif pour l'eau qui était 1/5 du tarif exigé dans Québec?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



DOLLARD 0640

Bijoutier de Confiance

M.W. RIOPEL

SPÉCIALITÉ:

Montres Omega et Bulova,
Diamants Blu-River et Tru-Blu

902, rue Bélanger Montréal

MAquette 0421-9963

**CAFÉ
MARTIN**
LIMITÉE

LEO DANDURAND, prés.

"Le plus chic
restaurant
français à
Montréal"

SALONS PRIVÉS

Sea Food Bar - Ouvert Jour et Nuit
1521, de la MONTAGNE

FA. 3079

ASBESTOS LIMITED

Manufacturiers - Entrepreneurs

Marchands en gros de
Matériaux Isolants

ROGER BEAUDRY, Gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE.

1192, rue Beaudry - Montréal

AMÉRIQUE LATINE & CANADA

● ANALYSE D'UN COURRIER ÉCHANGÉ ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL ET L'AMÉRIQUE LATINE.

Dans quelques statistiques données dans un petit article sur l'Amérique du sud (publié dans le bulletin du mois de mars, page 9.) l'on voyait combien depuis le début de la guerre nos relations commerciales entre les républiques latines du sud et le Canada se sont développées depuis le début de la guerre. On remarquait en effet que de 1938 à 1941 le commerce global, entre notre pays et les vingt états d'Amérique du sud a passé de trente-trois millions à quatre-vingt quatorze millions de dollars. Beaucoup d'études savantes ont été préparées sur les possibilités du commerce entre le Canada et l'Amérique du sud. Quelques réalisations pratiques pouvant aider à cimenter les relations commerciales entre nous et eux ont été faites depuis quelque temps. L'union culturelle des latins d'Amérique est une de ces réalisations. Nous en avons une autre dans l'union Canada Pan Américaine. Le voyage de la mission canadienne en Amérique du sud est de plus une des réalisations les plus sûres et l'on sait qu'il en est résulté d'un point de vue pratique six traités passés entre le Canada et l'équateur, le Pérou, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil.

Dans le but d'apporter une collaboration à tous ces mouvements nous avons eu l'occasion, à la demande des organisateurs du Congrès de l'Union culturelle des latins d'Amérique, d'exposer

une analyse des relations de la Chambre de commerce et des commerçants de l'Amérique du sud. Nous voudrions ici vous donner en inédit les principaux tableaux que nous avons préparés en analysant le courrier assez volumineux que nous avons échangé avec ces commerçants. De tous ces tableaux vous tirerez les conclusions suivantes: 1° Que de l'ensemble des communications que nous avons reçues soit cent quatre-vingt seize (196) (1) il y en a très peu qui proviennent de maisons de commerce reconnues au point de vue international. En effet, après vérification dans les annuaires d'Amérique latine de Dun & Brandstreet, quatre-vingt quatorze seulement étaient classifiées; une seule était de la catégorie "A", aucune dans les catégories "B" et "C", huit dans "D" quatorze dans "E," vingt-trois dans "F," trente-cinq dans "G." 2° On remarquera en plus que la plupart des maisons qui nous ont demandé de les mettre en communication avec des commerçants canadiens pour importer des marchandises du Canada, sont des maisons d'importation d'articles divers. Or, il est toujours assez difficile de créer des relations continues avec des maisons qui sans avoir un statut financier parfaitement établi n'ont pas non plus de spécialités dans lesquelles elles tâchent d'obtenir la plus grande renommée possible. 3° On remarquera aussi, ce qui est facile à prévoir, que parmi les maisons sud américaines qui veulent ex-

(1) Quelques unes des communications faisaient des demandes tant pour l'exportation que pour l'importation. Ce qui explique le chiffre total de 216 au tableau no 1.



**NOTRE
SERVICE
D'AMBULANCES
PRIVÉES**

♦

*C'est l'association
parfaite du confort,
de la sécurité
et de la discrétion.*

♦

**La Société Coopérative
de
Frais Funéraires**

302 EST. RUE STE-CATHERINE

SUCCURSALE TELEPHONE
7030 RUE ST DENIS PL. 7-9-11
MONTREAL

porter se sont celles qui exportent des matières premières indigènes qui sont en plus grand nombre, soit trente-trois sur un total de soixante et un, ce qui laisse entendre qu'il sera assez facile d'établir les contacts assez réguliers puisqu'il y aurait échange entre les produits canadiens d'une part vers l'Amérique latine (surtout en produits manufacturiers) et d'autre part, l'Amérique du sud qui nous exporterait des matières premières indigènes. 4 On remarquera aussi que les pays d'Amérique latine nous demandent, surtout les produits dérivant du bois et de la pulpe de bois, papier, etc.

Quelques conclusions

En analysant les quelques remarques ci-haut indiquées et en jetant un coup d'oeil sur les tableaux que nous avons préparés il ne nous serait sans doute pas permis de tirer des conclusions trop générales. En effet, cent quatre-vingt quatorze demandes de communication ne peuvent représenter l'ensemble du commerce fait en Amérique du sud. Nous savons qu'il y a dans ces pays de très grandes maisons d'importation et d'exportation, et qui sont reconnues dans le monde entier sur le marché international. Les communications directes que la Chambre a reçues sont celles de petits hommes d'affaires pour la plupart des pays d'Amérique du sud. Or, justement parce que ce sont de petits hommes d'affaires il nous semble utile de faire les remarques suivantes: sur le marché international il n'est pas facile pour de petites maisons d'affaires d'entrer en contact avec les commerçants d'autres pays et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord les agents officiels des pays (consuls, ministres, etc.) viennent ici pour accélérer le plus tôt possible le commerce de leur pays. Les hommes d'affaires qu'ils connaissent personnellement sont

MINISTÈRE DU SÉCRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
HON. HECTOR PERRIER, MINISTRE M. JEAN BRUCHESI, SOUS-MINISTRE

L'avenir de vos enfants vous préoccupe-t-il ?

*Si votre fils a des aptitudes pour les CARRIÈRES INDUSTRIELLES,
enseignez-vous sur les avantages qu'offre*

L'ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL
pour la formation des Techniciens

200 OUEST, RUE SHERBROOKE PLATEAU 9091



L'ÉCUSSON "R" vous garantit que tout papier ainsi filigrané est de la plus haute qualité pour la classe de prix donnée. C'est un blason personnel, l'emblème de la loyauté, caractéristique de la maison Rolland, et de la fierté que celle-ci ressent à vous offrir un papier répondant toujours à vos exigences. L'écusson "R" atteste sans contredit la haute qualité d'un papier de renommée nationale.

COMPAGNIE DE
PAPIER ROLLAND
LIMITÉE
1882
Fabricants de papiers fins depuis

Bureau Chef, MONTRÉAL. — Succursale, TORONTO, ONT. — Moulins, ST-JÉRÔME et MONT-ROLLAND, P.Q.

Tableau 1. Analyse de communiqués commerciaux reçus de l'Amérique Latine par la Chambre de Commerce de Montréal.

| | Tot. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | Export | Import |
|--|------|----|---|----|---|----|----|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--------|--------|
| 1. Haiti | 9 | 1 | — | — | — | 1 | 4 | — | — | 1 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | 5 | 4 |
| 2. Cuba | 16 | 3 | 1 | 1 | 3 | 1 | 1 | — | — | 4 | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | 6 | 10 |
| 3. Bahamas | 11 | — | — | — | 2 | 1 | 2 | — | 1 | — | 2 | — | 1 | — | — | 2 | — | — | — | 7 | 4 |
| 4. Uruguay | 6 | 2 | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | 6 |
| 5. Colombie | 15 | 5 | — | — | — | 2 | — | — | 3 | 1 | 1 | — | — | 2 | — | — | — | 1 | — | — | 15 |
| 6. Guyanes Anglaises | 9 | 4 | — | — | — | 1 | 2 | — | — | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | 7 |
| 7. Rep. Dominicaine | 10 | 4 | 1 | — | — | 1 | 1 | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 9 |
| 8. Equateur | 23 | 8 | — | 1 | 2 | 3 | 6 | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 9 | 14 |
| 9. Venezuela | 13 | 5 | — | — | — | 2 | — | 1 | 3 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 11 |
| 10. Argentine | 9 | 1 | — | 2 | — | — | 1 | — | 2 | 2 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 7 | 2 |
| 11. Costa Rica | 4 | 2 | — | 1 | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 4 |
| 12. Indes occidentales Hollandaises | 3 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 3 |
| 13. Indes occidentales Anglaises | 16 | 9 | — | — | — | 4 | — | — | 1 | — | — | — | — | 1 | 1 | — | — | — | — | — | 16 |
| 14. Nicaragua | 2 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 1 |
| 15. Pérou | 10 | 4 | — | — | — | 4 | 1 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 9 |
| 16. Brésil | 32 | 10 | — | 4 | 1 | — | 5 | — | 3 | — | 1 | 1 | — | 2 | — | 1 | 2 | 2 | — | 9 | 23 |
| 17. Mexique | 17 | 5 | 1 | — | 1 | — | 6 | — | — | — | — | — | — | 2 | — | 2 | — | — | — | 9 | 8 |
| 18. Guatemala | 9 | 3 | — | — | — | — | 4 | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | 4 | 5 |
| 19. Bolivie | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — |
| 20. Honduras Britan. | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 |
| | 216 | 69 | 4 | 11 | 9 | 20 | 33 | 4 | 19 | 11 | 10 | 2 | 4 | 8 | 1 | 5 | 3 | 2 | 1 | 62 | 154 |

LISTE DES SYMBOLES EMPLOYES et LEUR SIGNIFICATION

1. Produits divers
2. Produits pharmaceutiques
3. Produits alimentaires (animaux et huiles)
4. Produits indigènes (chapeaux, sucre, liqueurs)
5. Tissus et filés (textiles)
6. Matières premières indigènes (cacao, café, caoutchouc, bois tropicaux, riz, herbes médicinales)
7. Céréales (blé etc.)
8. Papier et pulpe (y compris vieux chiffons) et produits du papier
9. Cuir et produits du cuir (y compris crin et peaux brutes)
10. Mécanique & pièces de mécanique industrie lourde (y compris automobiles et bicyclettes)
11. Produits des métaux
12. Meubles et produits du bois
13. Produits chimiques et caoutchouc
14. Services (assurances etc.)
15. Fruits et légumes
16. Quincailleries
17. Fourrures
18. Livres et impressions

pour la plupart des grands commerçants, des grands industriels, et il est logique de croire que se sont ceux-là qui par la force des choses sont le plus favorisés. Se sont d'ailleurs ceux-là qui offrent le plus de garanties et qui favoriseront le plus la continuité dans les échanges internationaux. Il y a ensuite ce fait que les grands hommes d'affaires ont eux-mêmes leurs contacts directs avec l'étranger. Ils y ont leurs amis, ils y ont leurs relations d'affaires rencon-

Tableau 2. Analyse financière des maisons entrées en communications avec la Chambre de Commerce de Montréal.

| | Total | non classifiées | classifiées | A. | B. | C. | D. | E. | F. | G. | O. | sans rapport |
|--|-------|-----------------|-------------|----|----|----|----|----|----|----|----|--------------|
| 1. Haiti | 8 | 3 | 5 | 1 | — | — | — | 2 | 1 | — | — | 0 |
| 2. Cuba | 15 | 6 | 7 | — | — | — | — | 1 | 5 | 1 | — | 2 |
| 3. Bahamas | 9 | 5 | 2 | — | — | — | — | — | 1 | 1 | — | 2 |
| 4. Uruguay | 4 | 1 | 3 | — | — | — | — | 1 | 2 | — | — | — |
| 5. Colombie | 13 | 5 | 8 | — | — | — | 1 | 5 | 1 | 1 | — | — |
| 6. Guyane Anglaise | 9 | 6 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 2 |
| 7. Rép. Dominicaine | 7 | 4 | 3 | — | — | — | 1 | — | 2 | — | — | — |
| 8. Equateur | 23 | 8 | 15 | — | — | — | — | 2 | 2 | 9 | 2 | — |
| 9. Venezuela | 11 | 2 | 9 | — | — | — | 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | — |
| 10. Argentine | 8 | 3 | 4 | — | — | — | — | 4 | — | — | — | 1 |
| 11. Costa Rica | 4 | 2 | 2 | — | — | — | — | 1 | — | — | 1 | — |
| 12. Indes Occidentales Hollandaises | 3 | 2 | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — |
| 13. Indes Occidentales Anglaises | 16 | 2 | 9 | — | — | — | — | 4 | 4 | 1 | — | 5 |
| 14. Nicaragua | 2 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — |
| 15. Pérou | 9 | 3 | 6 | — | — | — | — | 1 | 2 | 2 | 1 | — |
| 16. Brésil | 27 | 15 | 9 | — | — | — | 3 | 2 | 2 | 2 | — | 3 |
| 17. Mexique | 15 | 7 | 6 | — | — | — | 1 | 2 | 3 | — | — | 2 |
| 18. Guatemala | 9 | 5 | 3 | — | — | — | — | 1 | 2 | — | — | 1 |
| 19. Bolivi | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 20. Honduras Brit. | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| | 194 | 82 | 94 | 1 | — | — | 8 | 14 | 23 | 35 | 13 | 18 |

BUANDERIE FEDERALE (LTÉE)

EMMANUEL LANTHIER, président

BUANDIERS - NETTOYEURS - TEINTURIERS

CAIumet 8271 - PRIMES GRATUITES - 5338 BERRI

CHAS DESJARDINS & C^{IE} LIMITÉE

SPECIALISTE EN FOURRURE DEPUIS PLUS DE 60 ANS
FRS. DESJARDINS, Prés. TEL: HA. 8191 — 1170, RUE ST-DENIS — MONTREAL

COMMERCE AVEC L'AMERIQUE LATINE (suite)

Détail du courrier échangé.

Analyse du tableau No 1. (Divisions entre exportation et importation).

| | | IMPORTATION | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------|-------------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | Tot. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 1. Haiti | 4 | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 2. Cuba | 10 | 3 | 1 | 1 | — | 1 | — | — | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 3. Bahamas | 4 | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — |
| 4. Uruguay | 6 | 2 | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — |
| 5. Colombie | 15 | 5 | — | — | — | 2 | — | — | 3 | 1 | 1 | — | — | 2 | — | — | — | — | 1 |
| 6. Guyanes Anglaises | 7 | 4 | — | — | — | 1 | — | — | — | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 7. Rep. Dominicaine | 9 | 4 | 1 | — | — | 1 | — | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 8. Equateur | 14 | 8 | — | — | — | 3 | — | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 9. Venezuela | 13 | 5 | — | — | — | 2 | — | 1 | 3 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 10. Argentine | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — |
| 11. Costa Rica | 4 | 2 | — | 1 | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 12. Indes occidentales Hollandaises | 3 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — |
| 13. Indes occidentales Anglaises | 16 | 9 | — | — | — | 4 | — | — | 1 | — | — | — | — | 1 | 1 | — | — | — | — |
| 14. Nicaragua | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 15. Pérou | 9 | 4 | — | — | — | 4 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 16. Brésil | 23 | 10 | — | 2 | — | — | — | — | 3 | — | 1 | 1 | — | 2 | — | — | — | 2 | 2 |
| 17. Mexique | 8 | 5 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — |
| 18. Guatemala | 5 | 3 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 19. Bolivie | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 20. Honduras Britan. | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Tot. | 154 | 69 | 3 | 5 | — | 20 | — | 4 | 16 | 6 | 10 | 2 | 3 | 8 | 1 | 1 | 3 | 2 | 1 |

| | | EXPORTATION | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------|-------------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | Tot. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 1. Haiti | 5 | — | — | — | — | — | 4 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 2. Cuba | 6 | — | — | — | 3 | — | 1 | — | — | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 3. Bahamas | 7 | — | — | — | 2 | — | 2 | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — |
| 4. Uruguay | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 5. Colombie | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 6. Guyanes Anglaises | 2 | — | — | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 7. Rep. Dominicaine | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 8. Equateur | 9 | — | — | 1 | 2 | — | 6 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 9. Venezuela | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 10. Argentine | 7 | — | — | 2 | — | — | 1 | — | 2 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 11. Costa Rica | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 12. Indes occidentales Hollandaises | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 13. Indes occidentales Anglaises | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 14. Nicaragua | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 15. Pérou | 1 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 16. Brésil | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — |
| 17. Mexique | 9 | — | — | 2 | 1 | — | 5 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | — |
| 18. Guatemala | 9 | — | — | — | 1 | — | 6 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 19. Bolivie | 4 | — | — | — | — | — | 4 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 20. Honduras Britan. | 1 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Tot. | 62 | — | 1 | 6 | 9 | — | 33 | — | 3 | 5 | — | — | 1 | — | — | — | 4 | — | — |

J. René **QUIMET** *Limitée*

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS

BUREAU-CHEF: 4837 BOYER, - MONTRÉAL
SUCCURSALES: QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES - GRANBY - SHERBROOKE

DISTRIBUTEURS EN GROS DE FROMAGES, MAYONNAISE ET VIANDES EN CONSERVES

AGENTS EXCLUSIFS POUR

BEST FOODS (Can) LTD. CHATEAU CHEESE CO. CORDON BLEU Ltée.
BLUE RIBBON MAYONNAISE. DIV. OF BORDEN CO. VIANDES EN CONSERVES



J. RENÉ QUIMET PRÉS.



C.-E. RACINE & CIE, Limitée
COURTIERS DE DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement • Exportation • Drawback

“La Saubegarde”

ASSURANCE SUR LA VIE

Siège Social

Montréal

ALFRED ALLARD, président J.-H. CHARBONNEAU, vice-prés. A.-D. PLANTE, sec.-trés.
MARCEL ALLARD, directeur JEAN ALLARD, directeur

Cie de Biscuits Stuart Ltée
BISCUITS - GÂTEAUX - TARTES

235 ouest, Ave. LAURIER

CR. 2167

JEAN

GÉRARD

LANGLOIS

MARCHANDISES
SECHES

MERCERIES
CHAPEAUX

BAS ET SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

7554 - 6, rue St-Hubert

CA. 1736



CA. 8238

H. FLEURY
DIRECTEUR, GÉRANT
MEMBRE DE LA CHAMBRE

trées au cour de congrès internationaux ou de voyages d'affaires. Quant au petit il n'a rien de tout cela et pour se créer une clientèle étrangère soit à l'importation ou à l'exportation, il ne peut que passer par certaines agences reconnues à l'étranger même (comme le sont les Chambres de commerce.) Celles-ci de leur côté éprouvent un certain embarras à mettre en communication avec ces petites gens les commerçants qu'elles connaissent. Il est en effet pas très facile et pas très encourageant pour une agence officielle de lancer quelqu'un dans une entreprise dont elle ne sait actuellement comment son protégé en sortira.

Si cela est vrai de la Chambre de commerce de Montréal vis à vis les commerçants de l'Amérique du sud, cela est certainement vrai mais à l'inverse des Chambres de commerce étrangères vis à vis les commerçants petits de notre pays. Ceci nous amène à cette question que nous voudrions laisser à votre attention: les petits hommes d'affaires doivent-ils demeurer attachés à leurs marchés locaux et ne pas pouvoir trouver des débouchés étrangers? A ceci nous répondons qu'il y a certaines formules qui peuvent favoriser les échanges avec les étrangers et sans entrer dans des remarques trop profondes nous croyons que pour ces petits commerçants il y aurait tout intérêt à s'entendre, à se grouper, peut-être dans une coopérative de ventes à l'étranger, qui, elle serait assez forte pour garantir l'intégrité professionnelle de ses répondants et qui pourrait en plus, par ses officiers, aller rencontrer les clients étrangers et favoriser ainsi la création de relations commerciales suivies.

Tél. HA. 8805 - Rés. AM. 3107



Réparations de moteurs de tous genres

Installations et Réparations
de Souffleurs de fournaise.

LAVAL ELECTRIC REG'D

J. A. LEMAY - prop.

Membre de la Chambre

461 est, rue Ontario, angle Berri

Aux membres
de la Chambre . . .

Pour se tenir en forme

**FORTIER BOWLING
ACADEMY**

12 Allées 12

4584, rue Saint-Denis

Réervations:

MA. 0351

René Fortier, prop.

Membre de la Chambre

**STANDARD
PAPER BOX
LIMITED**

Manufacturiers de boîtes de carton
gaufre (corrugated), de caisses
d'expédition et de tous genres
d'emballages

Nous offrons un service prompt et
efficace supporté par l'expérience,
par des dessinateurs compétents, un
outillage complet et moderne pour
la production de tous genres de
boîtes de carton, et de boîtes trans-
parentes.

Nous invitons vos demandes.

**6210-6240 avenue du Parc
Montréal**

Téléphone DOLLARD 2401

C. N. MOISAN

Président et Gérant général

MIGRATIONS DE POPULATIONS

ooo

Un problème d'après guerre.

La Banque Royale du Canada, dans son bulletin de janvier 1944, donne ses vues sur le problème des populations tel qu'il se posera après la guerre. Il est intéressant de mentionner les idées principales émises dans cette analyse. On y constate tout d'abord, qu'il y a dans le monde deux catégories de territoires à dense population. Ce sont: les pays producteurs de riz et les pays industrialisés. Les premiers le sont parce que le riz est la céréale qui donne, pour une superficie en culture définie, le meilleur rendement en valeur alimentaire ou nutritive. Les pays industrialisés favorisent la grande population parce qu'ils peuvent procurer sur un petit territoire, les moyens de gain nécessaires à la vie de beaucoup de gens. Nécessairement, le Canada ne peut devenir un producteur de riz, ses conditions climatiques ne le lui permettant pas. Il reste l'autre solution: l'industrie. Ce n'est pas tout pendant d'industrialiser le Canada, il lui faut encore avoir la population nécessaire à l'industrie. Or, comment acquérir cette population nécessaire au développement industriel. Cette question est fonction de quatre données et ce sont les suivantes:

1. Le nombre des naissances
2. Le nombre des mortalités
3. Le nombre d'immigrés
4. Le nombre d'émigrés

Le nombre des naissances dépend lui-même de plusieurs facteurs dont: le nombre des mariages, la moyenne d'âge de la population et la volonté des hommes et des femmes d'avoir des enfants. Au Canada, l'analyse de ces trois facteurs n'est pas de nature à laisser prévoir

une augmentation du taux des naissances dans les années qui viennent et la courbe des natalités tend toujours à diminuer.

Le nombre des mortalités est lui aussi fonction de l'âge moyen de la population et de l'hygiène. A ce point de vue, le Canada peut encore améliorer ses soins médicaux, mais l'analyse de l'âge moyen de la population laisse prévoir que le taux des mortalités sera plus considérable avec les années qui viendront. Quant à l'autre source d'accroissement des populations, soit, l'immigration et l'émigration, l'économiste de la Banque Royale fait ressortir ce fait vraiment remarquable: de 1931 à 1941, l'excès des naissances sur les mortalités, c'est-à-dire l'accroissement naturel, fut de 1,169,000 personnes. Dans la même période, l'on compta au Canada 158,562 immigrés, soit un accroissement total de 1,328,000 personnes. Or, constatation assez curieuse, l'augmentation nette au Canada de 1941 sur 1931 ne fut que de 1,129,869 personnes indiquant que le Canada, en fait, a vu sa population diminuer durant les 10 dernières années et cela est dû, à l'émigration (principalement vers les Etats-Unis) Etant donnés ces chiffres, quel est l'avenir de la population au Canada pour l'après-guerre? En 1931, 41.6% de la population avait 20 ans et moins et 16.6% avait 50 ans et plus. En 1971, si l'on prend pour base de calcul les normales des trente premières années du vingtième siècle, la population canadienne sera divisée de la façon suivante: 34.09% de la population sera de moins de 20 ans, et 25.16% aura 50 ans et plus. Ceci, dit l'économiste,

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731*



LATERIE MILE-END LIMITEE

PAUL EMILE DAUPHINAIS, prés.

6336, rue St-Dominique

CR. 1129

EMILE CARRIERE, O.O.D.

ADRIEN SENEAL, O.O.D.

A. Valois, O.O.D.

Assistés de MM.

M. Migneron, O.O.D.

Optométristes — Opticiens à l'Hôtel-Dieu

Carrière & Sénécal

Limitée

Réfraction visuelle — Exercices orthoptiques

277 Est, rue Ste-Catherine.

LA. 2211*

PARISEAU FRÈRES LIMITÉE

PRODUITS EN BOIS "L S B"

BOÎTES "PLYWOOD"
BOIS DE SCIAGE
"SHOOKS"
BOÎTES EN BOIS

DOLLARD 1166
1209, AVENUE DUCHARME
MONTREAL

POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE
— TRANSPORT GÉNÉRAL

Voyez:

TÉL. FR. 2889

LABELLE EXPRESS

EDMOND LABELLE, PROPRIÉTAIRE

SERVICE JOUR ET NUIT

4372 rue BREBEUF

— — MONTREAL

est une "douche d'eau froide" et indique bien le problème que le Canada doit envisager après la guerre. Pour y remédier (et nous revenons à notre troisième facteur d'augmentation de la population: l'immigration), il faudrait ouvrir les portes du Canada à l'étranger. Mais il est une constatation vraiment frappante. "Si le Canada décide de maintenir sa population grâce à l'immigration, il devra le faire à un moment où la population de tout le monde occidental possède une valeur de rareté de plus en plus considérable parce que dans tous ces pays, la courbe de population tend à diminuer". Ce qui revient à dire que le Canada aura beau ouvrir ses portes, les pays qui jusqu'à date pouvaient laisser partir des émigrés ayant besoin de toutes leurs possibilités humaines, il n'obtiendra aucun résultat. Et il est inutile de penser que l'immigration au Canada pourra connaître les beaux jours qu'elle a connus de 1900 à 1920.

Le troisième fait que l'économiste analyse, est celui de la démobilisation des forces canadiennes et de l'abandon des industries de guerre. A ce point de vue, le problème sera relativement facile à régler, car si les difficultés sont plus grandes qu'à la fin de la guerre 1918, les possibilités de développement industriel du Canada sont augmentées.

Le quatrième facteur enfin du problème de la population après la guerre, est celui des possibilités que le Canada peut offrir à la population que l'on désire y voir vivre. Il est vrai que l'immense Canada a une superficie de 3,500,000 milles carrés mais, de cette superficie, il n'y a que 1,550,000 milles qui offrent certaines possibilités agricoles ou d'établissement, et ceci comprend bien des terres qui sont commercialement peu exploitables. Certaines personnes prétendent même que les terres arables non en

CH. 1112-3

MAISON Bounadère

Marchands de Tabacs

**BONBONS
EN GROS**



Pierre-Georges Bounadère
Gérant

MEMBRE DE LA CHAMBRE

3353 est, rue Ontario
Montréal

CRescent 4168

J. H. BRETON

TEINTURIER ET NETTOYEUR

2461, rue Des Carrières
Montréal

R. F. BARIL

Téléphone LANcaster 4493

BARIL & STRATH, INC.

Opticiens de Prescriptions



Drummond Medical Building

1408 rue DRUMMOND
MONTREAL, QUE.

culture à l'heure actuelle, ne peuvent permettre à plus de 250,000 personnes d'y vivre. Cela montre combien il peut être difficile pour le Canada d'offrir quelque chose qui soit vraiment attirant aux immigrants qui, d'ailleurs, voudraient de moins en moins partir de leur pays.

B. C. N.

(suite de la page 22)

le fonds international de stabilisation monétaire, et il a conclu en ces termes:

"Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux époques troublées, il se rencontre aujourd'hui des gens qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la nature humaine, ces gens dont l'infaillibilité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

"N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coup de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre fonctionnait au ralenti."

Téléphones MA. 2461-2462-2463

PAUL E. TREMBLAY & CIE

Assurances Générales

465, rue St-Jean
MONTREAL



Agents généraux

La Compagnie d'Assurance Canadienne
Mercantile.

Missisquoi & Rouville

Mutual Fire Insurance Company

Jersey Insurance Company.

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et
tanneurs

SPÉCIALITÉ:

CHAUSSURES DE SPORT:
hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS DR VERNER
pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria,
MARquette 1386
Montréal

WESTMOUNT MOVING & WAREHOUSING LTD.

350 VICTORIA AVENUE
WESTMOUNT. P.Q. (Canada)
DExter 3581

DEMEGEMENTS
ENTREPOSAGE

Service local
et a Longue distance

Permis spécial pour
les Etats-Unis



L. JODOIN
président

UNE VILLE EN VACANCES

CURIEUSE CONVENTION DE L'HORLOGERIE SUISSE

•
Une méthode que l'on pourrait adopter.

Avant 1936, les artisans et les ouvriers des industries horlogères en Suisse ne prenaient pratiquement pas de vacances. En cette année, 1936, les horlogers suisses et leurs employés signèrent la convention dite: "De la paix du travail". Par cette convention, tous les horlogers s'entendaient pour accorder une semaine payée de vacances à leurs employés. Or, la mise en pratique de cette mesure provoqua de grandes difficultés. L'horlogerie, en effet, plus, peut-être, que toutes les autres industries, est interdépendante d'une multitude de petits ateliers et même de grands, qui lui fournissent ses pièces ou encore ses outils de travail. L'absence de l'un ou de quelques-uns de ces ateliers à une époque donnée, créait une perturbation profonde chez les autres qui continuaient leur travail. On en arriva à la conclusion que, pour continuer cette habitude prise, de payer une semaine de vacance aux ouvriers, il fallait absolument que tous les industriels, en même temps, accordent ce

congé annuel. Si bien qu'aujourd'hui, en Suisse, tous les employés des industries horlogères prennent leurs vacances durant la même semaine dont la date est fixée plusieurs mois d'avance.

La conséquence de cela est assez facile à voir. Comme l'industrie horlogère est localisée dans quelques cités, on assiste, lors de cette fameuse semaine de vacances horlogères, à un exode d'une cité entière vers les lieux de repos ou les stations estivales. On rapporte le cas de Bienne qui compte 6,000 horlogers inscrits et qui représentent avec leurs familles 12,000 à 15,000 personnes pour le moins. A cela vient s'ajouter le personnel de nombreux ateliers de petite mécanique et de branches annexes, de sorte que la moitié de la ville au moins — 40,000 habitants — se trouve en vacances durant la même semaine. Comme les affaires se ralentissent considérablement dans cette petite ville, les autres artisans des autres industries comme les employés des différents services publics, ont décidé de prendre aussi leurs vacances en même temps, et voilà une ville qui dort une semaine, durant l'année.

(Renseignements tirés de la Suisse industrielle et commerciale, octobre, novembre 1943.)

DO. 2493-94

**MONTREAL WAX PAPER
MFG. CO., LTD.**

**Manufacturiers de
PAPIER CIRÉ**

•
880, de L'Épée - Montréal

Fl. 4870

*La Cie
C. A. Cayouette Ltée.*

Manufacturiers et Marchands
de Portes et Chassis

•
 G. Cayouette, vice-prés.
 Membre de la Chambre

2650 rue Jolicoeur - Montréal

Tél. CH. 8155

**A. Courtois & Frère
ENRG.**

BOUTIQUE DE FORGE

Ouvrage général
 Soudure à Oxygène - Coupeur à l'Oxygène
 BOIS CHARBON

▼
 ALFRED COURTOIS, prop.
 Membre de la Chambre

977, Montcalm - Montréal

Rés. AMherst 0489



E. PLANTE

Membre de la Chambre

Parties de chars usagés de toutes marques
 Chars Usagés - Batteries

**1489, Parthenais
(angle Demontigny)**



Provost Cartage Co. Ltd.

Entrepreneur en camionnage

**308, TURGEON
Fl. 5297**

PAUL PROVOST, prés.
 Membre de la Chambre

Monsieur...

Qui cherchez
 le confort et l'élégance
 voyez

J. M. Poirier
 chaussures
 de qualité

**1110 est, rue Ste-Catherine
CH. 1658**

Succursale:
**5 est, rue Ste-Catherine
LA. 7568**

Membre de la Chambre

AMherst 6969

LE ROI DU CHIEN CHAUD ENRG.



— Bières et Vins —

MENU DE PREMIER ORDRE

A. DROUIN, prop.
Membre de la Chambre

A. DUMOULIN
Gérant

1478 est, rue Ste-Catherine - Montréal

50 Années d'expérience
à votre service . . .

J. BEAUDIN, Ltée

Nous avons un magasin dans
votre localité pour vous servir

Chaussures pour tous les membres de la famille,
du plus petit au plus grand.

BUREAU CHEF : WE. 4201 - 4202
4281 ouest, Notre-Dame

- 4285 ouest, Notre-Dame
- 2485, Centre
- 5933, Monk
- 7533, St-Hubert
- 6307, Monk
- 2825, Masson
- 1848, Church
- 3257 est, Ontario
- 5117, Verdun
- 2287 est, Ontario

J. BEAUDIN
Président

F. BEAUDIN
Vice-Président

Un breuvage de chez-nous . . .

La marque de commerce **CHRISTIN**
sur une bouteille de **Bière d'épinette**
est votre garantie d'entière satisfaction.

D'une saveur exquise, elle est saine et
désaltérante . . . après un repas, vous
la trouverez bienfaisante.

Demandez la

*Bière d'épinette
Christin*

par les fabricants du délicieux



Nectar Mousseux

CHRISTIN



Fondée en 1939, grâce à l'initiative de deux
Canadiens français qui ont mis leurs connais-
sances en commun, M. Laurent Dubois et M. Oscar
Lachance, la manufacture des "SALOPETTES
CANADIENNES ENRG." occupe déjà une
place très enviable dans le commerce du
vêtement.

Un personnel compétent et une confection soignée
contribuent à la bonne renommée de l'établissement.

SALOPETTES CANADIENNES, Enr'g.
CANADIAN OVERALLS REGD.

6651 rue des Écores CR. 4296

MONTRÉAL.

Grande Nouvelle!

retour des

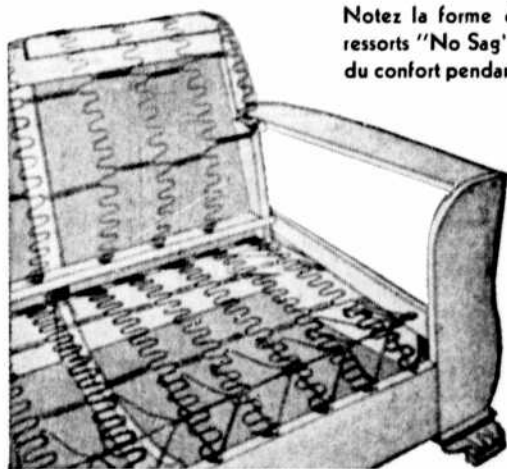
Chesterfields "CIMON"

A RESSORTS EN ACIER



Enfin, après une année, CIMON va recommencer la fabrication de ces fameux chesterfields avec ressorts en ACIER "No-Sag". Nous avons découvert nombre d'améliorations dans la fabrication des chesterfields depuis le début de la guerre. Aussi, les nouveaux CIMON seront plus robustes que jamais. Ils seront aussi plus confortables, car les anciens modèles de ressorts en spirale seront remplacés entièrement par les plus souples ressorts qui soient, les ressorts "No-Sag", tel qu'illustré. La fabrication de ces nouveaux chesterfields CIMON se fera en février: Conséquemment, placez votre commande maintenant chez un des marchands dont vous trouverez les noms au bas de cette annonce!

Notez la forme différente des ressorts "No Sag" qui assurent du confort pendant des années!



CHESTERFIELDS "CIMON"

Ils sont beaux - Ils sont bons



Visitez, chez un des meubliers suivants, la grande variété de chesterfields CIMON, à la portée de toutes les bourses.

J. E. Audet
1214 est, Mt-Royal
FA. 3628

A. Bélanger Ltée
1950 est, rue Ontario
FA. 1128
3 magasins à Montréal

F. Courtemanche
6729, rue St-Hubert
CA. 1052

S. Chalifoux Ltée
6541, St-Laurent
CR. 4113

Lamarre Frères
3723 ouest, N.-Dame
R. 4681

J. H. Lessard
2651, Masson
FR. 6693

J. E. Tessier Ltée
938 est, Mt-Royal
FR. 3141

H. O. Viau
4270, St-Jacques
WE. 1169
4741 ave Verclun
YO. 3329